



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 70 (1971), p. 191-223

Fernand Debono

La basilique et le monastère de St. Pacôme (Fouilles de l'Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne, à Faou-el-Qibli, Haute-Égypte - janvier 1968) [avec 15 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačun, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ?????????? ??????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

LA BASILIQUE ET LE MONASTÈRE DE ST. PACÔME

(Fouilles de l'Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne,
à Faou-el-Qibli, Haute-Egypte — Janvier 1968)

Fernand DEBONO

Nous devons ces premières recherches à Faou à l'initiative du R.P. Henry Ayrout s.J., auteur de « Mœurs et coutumes des Fellahs d'Égypte », qui connaissait ce site de longue date.

Frappé par l'importance des ruines encore en place, il avait réalisé le grand intérêt d'y entreprendre un jour des fouilles.

Selon la tradition, ce lieu était le plus grand centre cénobitique, fondé en 323 par St. Pacôme. Le troisième en date certes, mais le plus important. Le père Ayrout comparait volontiers St. Pacôme « à Marconi, l'inventeur de l'électricité, car cet ermite a créé la prière en commun ».

Ce site d'abord connu par une relation d'Abou Salih au XII^e siècle⁽¹⁾, demeura ignoré. A l'époque moderne le P. Jullien s.J.⁽²⁾ le décrit en 1901. Plus tard L. Massignon⁽³⁾ en 1910 et Mgr. Lefort⁽⁴⁾ en 1939 revisitèrent cette localité et publièrent une description sommaire.

Aucune fouille n'avait cependant été entreprise, laquelle aurait fourni des renseignements positifs sur ce fameux ensemble.

C'est donc, grâce au patronage du R.P. Ayrout, à son intervention, jointe ensuite à celle de Son Exc. le Pro-Nonce Apostolique, Mgr. Lino Zanini, que ces premières investigations ont pu être entreprises.

Une concession de fouilles dans cette région nous a été accordée dans ce but par le Service des Antiquités.

⁽¹⁾ Abu Salih, *The Churches and Monasteries of Egypt*, Oxford 1895, p. 280. Yacut Al Hamaoui (*Mu'djam al-buldan*, Le Caire 1906, p. 641), signala et identifia également ce site mais sans le décrire.

⁽²⁾ M. Jullien, *A la recherche de Tabenne et des autres monuments fondés par St. Pacôme*,

dans *Etudes* LXXXIX, 1901, p. 230 et suiv.

⁽³⁾ L. Massignon, *Seconde note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte*, dans *BIFAO* IX, 1911, p. 83 et suiv.

⁽⁴⁾ L. Th. Lefort, *Les premiers monastères pachomiens*, dans *Museon*, vol. 51, 1939, p. 387 et suiv.).

L'objectif de ces travaux était de retracer le plan original de ces ruines et de découvrir des éléments archéologiques susceptibles d'établir une datation historique et une identification topographique.

On a obtenu également l'autorisation d'explorer la partie désertique allant de Faou-el-Qibli à la montagne. Cela en prévision de fouilles ultérieures liées à des découvertes éventuelles, en relation avec le site de Faou. C'est-à-dire, les possibilités de découvrir des annexes en rapport avec le monastère principal, ou bien encore son cimetière.

Au cours de cette campagne, extrêmement courte, d'une durée de 25 jours, une partie très réduite de ce programme fut accomplie. Nous espérons compléter ces travaux lors des prochaines années.

Avant de terminer, remercions ceux qui de près ou de loin ont facilité nos travaux. Tout d'abord le collège des Pères Jésuites au Caire, en prêtant le mobilier de campement. Les religieuses de Nag Hamadi ont loué à la Mission une annexe de leur couvent pour nous loger, et n'ont guère épargné leur aide pratique tout au long des fouilles. Mr. B. Lenthéric de l'Institut Français d'Archéologie du Caire, a facilité le transport du matériel de fouilles, du Caire au chantier de Faou. Mr. J. Marthelot, du même Institut a réalisé une belle série de photos en couleur de ces fouilles, Mlle C. Burri, du Centre culturel italien du Caire nous fournit une équipe d'ouvriers spécialisés attachés aux fouilles italiennes ⁽¹⁾.

LE SITE

Le site objet de nos recherches actuelles représente une bande de terrain placée à l'angle nord-ouest du village de Faou-el-Qibli (Markaz de Dechnah) en Haute-Egypte (fig. 1).

Limité au sud par les dernières maisons du village il forme une enclave encadrée au nord, à l'est et à l'ouest par les terres cultivées. Dans la même concession accordée par le Service des Antiquités est compris aussi un couloir long d'une vingtaine de mètres qui longe à l'ouest les maisons du village.

⁽¹⁾ L'original de ce rapport a été remis au logie chrétienne de Rome, (Vatican), en prof. E. Josi, de l'Institut pontifical d'archéologie Juin 1968.

Les prospections de cette zone révélèrent la présence de décombres antiques visibles en surface sur une étendue de 130 m. de long et 56 m. de large. Une partie de ces vestiges disparaît sans doute sous les maisons adjacentes. Selon la concentration des documents archéologiques, on peut répartir cette zone en différents secteurs.

Tout d'abord un secteur légèrement surélevée d'un mètre cinquante environ de hauteur, d'environ 54 m. de long et d'une trentaine de mètres de large qui s'étend jusqu'aux maisons. C'est là que se trouvent les ruines principales constituées d'éléments architecturaux renversés dans tous les sens. Lors de notre arrivée, ce terrain servait de parc à bestiaux (Pl. XLV).

Adjacent à l'ouest de cet ensemble s'étend en contrebas un terrain vague d'une longueur de 35 mètres environ sur lequel survivent de rares vestiges architecturaux.

A ce terrain succède un petit étang à la lisière des terres cultivées. Au voisinage, s'étale un groupe de belles colonnes de granit rose ainsi que d'autres témoins du passé, notamment les restes d'un petit mur de briques cuites.

Au sud de cet étang, à l'entrée du couloir qui côtoie les dernières maisons à l'ouest, s'élèvent deux piédestaux encore dans leur emplacement original; et les fûts qu'ils soutenaient, gisent encore, renversés à leur pied (Pl. XLVI).

Mais des îlots de ruines existent aussi dispersés en petits groupes, même dans les terres cultivées qui entourent notre site.

Le village lui-même fit aussi de larges emprunts au monument principal. Les colonnettes de granit protègent les coins des maisons, d'autres blocs ont servi à renforcer les trottoirs. Quant aux grandes colonnes, elles soutiennent les toits des mosquées.

LES FOUILLES

Les fouilles commencées sur le site de Faou, le 10 janvier 1968, ont pris fin le 5 février 1968.

J'ai été secondé dans ces travaux par le P. Paquin s.J. qui prit la charge de la partie économique de l'expédition, et nous rendit de grands services dans ce domaine ingrat. L'architecte Mr. G. Tomba, malgré son court séjour sur le chantier, à cause des difficultés administratives qui ont retardé le début du travail, a néanmoins

fait le relevé sur plan de quelques plinthes et colonnes du grand ensemble. L'architecte Mr. Adly Rachad prit la suite vers la fin de ces fouilles, et nous donna en dépit du temps limité, un plan hâtif des parties du site, découvertes par les sondages. Quant à Mlle Josette Tagher, elle fit l'enregistrement méthodique et descriptif de tous les vestiges archéologiques apparents, sans compter l'assistance qu'elle fournit. Mr. Sayed el Rachad, représentait le Service des Antiquités de l'Égypte.

Le but initial de ces fouilles, était le dégagement du grand ensemble des ruines visibles, et concentrées sur une cinquantaine de mètres de longueur et 25 m. de largeur. On y voit là un amoncellement de colonnes monolithes, de piédestaux et d'autres éléments faisant partie de la célèbre basilique de St. Pacôme. Mais cette opération ne pouvait être effectuée, avant que toutes les parties détruites ne fussent consignées sur plan (Pl. XLV-XLVII).

En attendant ces travaux préliminaires que devaient accomplir les architectes, nous avons pratiqué un sondage de deux mètres de long et d'un mètre de large.

Ces travaux entamés sur le terrain vague vers l'extrémité ouest du site, dès le début, révélèrent des faits inconnus sur ce site (fig. 1-2). En effet il s'agissait de restes de divers bâtiments, et de trois dallages superposés, séparés par les couches de débris. Après cette constatation prometteuse, tandis que l'architecte poursuivait son relevé des ruines de surface, forcé par les circonstances je décidai d'entreprendre des recherches plus poussées. Ce secteur fut divisé en carrés de 5 m. de côté. De plus, à cause de la présence des niveaux, la méthode stratigraphique paraissait la plus indiquée (Pl. XLIX-L et fig. 2).

Durant les 25 jours qu'ont duré ces travaux, nous avons étudié minutieusement quatre de ces carrés. Deux à l'extrémité sud et deux autres à l'extrémité nord. Dans la partie intermédiaire de ces deux ensembles, nous avons simplement dégagé la couche superficielle du sol (fig. 2).

Une attention méticuleuse a été exercée dans l'accomplissement de ces premières investigations afin d'obtenir jusqu'au moindre renseignement scientifique; et avons pris soin de préserver intacte, dans chacun des carrés fouillés, une bande rectangulaire comme témoin (Pl. XLIX, B-D).

Pour ces mêmes raisons, les fouilles ont débuté avec un petit nombre d'ouvriers spécialisés, une douzaine qui ont été progressivement augmentés vers la fin.

A part l'examen sérieux des couches archéologiques superposées, ces mêmes déblais ont été alors soigneusement tamisés séparément, afin qu'aucun document

important, si petit soit-il ne soit perdu. Ainsi quelques minuscules monnaies, ont surgi de ce rigoureux criblage (Pl. LIX).

Avant de clore le chantier de fouilles de cette première campagne, on a remblayé les parties fouillées pour les protéger.

Dans les pages qui suivent nous allons d'abord décrire, en les commentant les pièces en surface. Notamment celles qui appartiennent au groupe de ruines principales à l'est.

Nous étudierons ensuite les documents archéologiques provenant des fouilles effectuées sur le terrain à l'ouest de ces ruines.

I. — LA BASILIQUE.

ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE

Les éléments d'architecture, visibles en surface sur l'ensemble du site comprennent 177 vestiges, constitués surtout de colonnes entières ou brisées, de piédestaux, de plinthes (Pl. XLV-XLVII).

Les colonnes. Elles forment la catégorie la plus importante et la plus riche en nombre, bien qu'une bonne partie d'entre elles soient brisées.

Parmi cet amas de colonnes, Massignon en 1910⁽¹⁾, dénombra 98 fûts entiers ou en fragments. Or, 80 seulement ont été repérés par nous. Il est donc certain, que depuis la visite de l'illustre arabisant, 18 tronçons de colonnes ont disparu; probablement du terrain situé immédiatement à l'ouest de l'ensemble principal. C'est à cet endroit, en effet, que Massignon mentionne la présence de treize fûts. Or, dans cette zone, ne gisent plus sur le sol que deux de ces pièces (Pl. XLV-XLVI).

Sur ce chiffre, il convient d'ajouter que la quantité réelle de colonnes est nettement supérieure, sans doute, à celle qui existe à présent. Une partie du site n'est-elle pas recouverte par les déblais antiques? Nous gardons donc la certitude qu'il y en a d'autres.

Ces colonnes de granit rose, de belle qualité atteignent des dimensions diverses. Les plus longues ont 5 m. 50 et possèdent un diamètre de 75 cm. à la base. Elles

⁽¹⁾ L. Massignon, *Seconde note sur l'état en Egypte, hors du Caire*, dans *BIFAO IX*, *d'avancement des études archéologiques arabes* 1911, p. 90.

sont presque toutes garnies de moulures aux extrémités. Les tailles inégales de ces colonnes s'expliquent par l'utilisation de chaque type pour des parties différentes de l'édifice. Les plus grandes probablement pour l'abside ou la nef principale, les moyennes pour les bas côtés, les colonnettes pour l'étage supérieur.

On remarque avec intérêt une forte proportion de colonnes simplement piquetées. Par contre 17 seulement de ces pièces entières ou tronçonnées, étaient complètement et soigneusement polies.

D'autre part, les pièces piquetées et non encore polies, démontrent que cet édifice n'avait pas été complètement parachevé dans les éléments du détail. Dans ce même ordre d'idées, on constatera qu'il subsiste sur le sommet d'une de ces colonnes une protubérance en forme de trapèze allongé. Elle permettait le montage de ces piliers au moyen de cordes ou de poulies, ou d'autres procédés, comme nous le supposons. Cette protubérance n'a pas été ravalée non plus.

On connaît encore fort mal tout ce qui concerne les colonnes dans l'art copte, et « une étude complète des colonnes de l'Égypte chrétienne, reste encore à faire »⁽¹⁾. Le complexe majestueux du site de Faou permettra, nous l'espérons, de fournir une contribution à ce sujet encore ignoré.

Les piédestaux. Quant aux piédestaux en surface, non enfouis sous les déblais, nous en avons compté 22.

Il y en a encore en place à l'extrémité est.

Toute une rangée de ces piédestaux gisent renversés à l'extrémité nord, séparés l'un de l'autre par une distance de 2 m. Les autres sont épars parmi les ruines de l'édifice.

Ces piédestaux taillés tous dans le granit rose, mesurent en moyenne 80 à 90 cm. de côté. Ils comportent trois types (Pl. XLVII, A-B) :

- a) Le piédestal décoré par des moulures, qui comprend plusieurs variantes.
- b) Le piédestal formé d'un cube prolongé d'un fût tronqué, faisant corps avec le cube.
- c) Le piédestal constitué d'un trapèze ou d'un cône tronqué.

⁽¹⁾ G. Duthuit, *La sculpture copte*, Paris 1931, p. 35.

Le piédestal du premier type, celui décoré par des moulures, se rapproche du type occidental. Celui du deuxième type, formé d'un cube et d'un tronc de colonne est le plus courant dans notre site. Celui-ci ainsi que le troisième, paraissent être un modèle particulier à l'Égypte chrétienne. Les piédestaux, leur typologie et leur évolution au cours de cette période sont aussi très peu connus dans ce pays.

Les plinthes. On a enregistré une quinzaine de plinthes, dispersées sur le sol, au milieu des ruines ou bien encore « in-situ ». Un alignement de six plinthes se dressent à la limite ouest de ces débris, elles marqueraient le front de l'édifice.

Une différence importante distingue ces plinthes des autres éléments architectoniques du site antique. En effet elles sont toutes taillées dans le calcaire, alors que les autres éléments architectoniques, sans exception aucune, sont tirés du granit. Les plinthes mesurent en moyenne 90 cm. de côté, portent des traces de percussion vers le milieu, pour permettre sans doute une meilleure adhérence des éléments architecturaux qu'elles devaient soutenir⁽¹⁾. Nous parlerons plus longuement de ces plinthes, dans les pages suivantes⁽²⁾.

Les chapiteaux. Malgré l'examen minutieux du terrain, aucun chapiteau n'a été identifié, alors qu'on trouve tant d'autres éléments d'architecture tels que colonnes, piédestaux, plinthes etc. . .

La seule explication plausible, serait celle du remploi de ces chapiteaux, aux époques ayant suivi l'abandon de ce site.

On le sait, presque tous les chapiteaux des bâtiments religieux musulmans à l'époque arabe, proviennent des églises chrétiennes en ruines⁽³⁾. Plus légers que les colonnes ou les piédestaux, moins volumineux, on a pu les emporter facilement pour cet usage décoratif.

Quelques piédestaux du type conique ou trapézoïdal de notre site rappellent parfois les chapiteaux en forme de corbeille⁽⁴⁾ typiques de cette période chrétienne.

⁽¹⁾ S. Clarke et R. Engelbach, *Ancient Egyptian masonry*, Oxford 1930, p. 81.

⁽²⁾ Voir ci-dessous p. 199.

⁽³⁾ L. Hauteœur et G. Wiet, *Les mosquées du Caire*, Paris 1932, vol. I, p. 130.

⁽⁴⁾ Pour ce type de chapiteau voir: W.L. de Grünesen, *Etudes sur l'origine et l'époque des chapiteaux-corbeilles*, dans *Oriens Christianus*, 1911, p. 281-316.

Nous écartons, cependant, cette probabilité, par suite de l'absence sur nos pièces des décorations, dont on orne ordinairement ce genre de chapiteau. D'autre part, un argument capital est la matière employée. La plupart des chapiteaux de l'Égypte chrétienne, sauf de rares exceptions, sont en calcaire. Et les cônes en question, sont taillés tous dans le granit ; et reconnus aussi parfois «in-situ».

Nous ne desespérons pas d'en découvrir sous les déblais au cours de nos prochaines investigations. Car les sites chrétiens en Égypte, fouillés jusqu'ici en ont fourni abondamment ⁽¹⁾. Les chapiteaux permettent souvent d'excellentes conclusions chronologiques.

Bloc calcaire à mortaise. A l'extrémité Est du site on a trouvé un bloc de calcaire, de forme rectangulaire dont un côté est pourvu de mortaise. Ce sont les entailles caractéristiques du mode d'assemblage des dalles de pierre, par des queues d'aronde en bois ou en métal. Ce procédé a été abondamment utilisé à l'époque pharaonique pour lier entre eux les blocs de pierres ⁽²⁾. Cette technique a été abandonnée en Égypte comme d'ailleurs à l'époque byzantine dans le monde chrétien ⁽³⁾ (Pl. XLVII, C).

En Égypte on connaît une seule exception à la règle, sur l'utilisation de ce système. En effet dans la basilique de Dendérah qui remonte au V^e siècle, on retrouve cet usage ⁽⁴⁾. Cette église ayant été bâtie au milieu d'un colossal ensemble d'architecture pharaonique ⁽⁵⁾ et auquel on a emprunté ses carrés de pierres, témoigne d'une imitation égyptienne.

En ce qui concerne le bloc de Faou, étant encore au début de nos fouilles, il est difficile d'affirmer si cette technique était utilisée à Faou, ou bien s'il s'agit d'un remploi de bloc d'époque pharaonique avec les entailles de cette période.

⁽¹⁾ Par exemple : G.E. Quibell, *Excavations at Saqqara* (1907-1908). — C.M. Kaufmann, *La découverte des sanctuaires de Ménas*, Alexandrie 1908.

⁽²⁾ A. Choisy, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, Paris 1904, p. 55. — G. Jéquier, *Manuel d'Archéologie égyptienne. Les éléments d'architecture*, Paris 1924, p. 30.

⁽³⁾ Ch. Diehl, *Manuel d'Art byzantin*, Paris 1910, p. 157.

⁽⁴⁾ S. Clarke, *Christian antiquities in the Nile valley*, Oxford 1912, p. 140.

⁽⁵⁾ A. Mariette, *Dendérah, Description générale du grand temple de cette ville*, Paris 1869-1875.

LA BASILIQUE À CINQ NEFS

A la limite ouest de la zone recouverte de colonnes et d'autres vestiges architecturaux, se dresse un alignement de six socles cubiques en calcaire.

Ces socles mesurent en moyenne (sans être identiques comme dimensions), 95 cm. de côtés. Les quatre premiers ceux du nord, sont assez dégagés, alors que les deux autres, étant enfoncés dans le sol composé de débris, sont à peine distincts.

En les voyant, on réalise de suite qu'il s'agit du front de l'énorme édifice, dont les ruines gisent, éparses en désordre sur une cinquantaine de mètres vers l'est. Ces plinthes, encore en place permettent dès à présent de rétablir le plan général de cet édifice qui avait donc cinq nefs, et était orienté vers l'est.

Mgr. Lefort décrivant ce site en 1938, avait lui aussi noté cet ensemble de plinthes ⁽¹⁾ déjà visibles à cette époque, mais sur lesquelles L. Massignon garde le silence, preuve qu'elles n'étaient pas dégagées. Le nombre et la position de ces plinthes, ont suggéré au premier comme à nous-mêmes l'existence d'une basilique pourvue de cinq nefs.

La plupart des basiliques chrétiennes, on le sait, possèdent un plan à trois nefs. Pourtant il existe des basiliques à cinq nefs et même à neuf nefs.

Cette multiplication des nefs est alors, en relation avec des fonctions religieuses importantes, qui exigent de ce fait des dimensions inusuelles.

On donnera, comme exemple, tout d'abord les basiliques de ce types existant en dehors de l'Égypte.

L'Afrique du nord possède plusieurs modèles d'églises à nefs multiples. La basilique de Damous el-Karita ⁽²⁾ (VI^e siècle) à Carthage, est une vaste construction qui possède neuf nefs. Celles de Tipasza ⁽³⁾ comporte sept. La basilique d'Orléans ⁽⁴⁾ en Algérie reste une des plus anciennes, elle date de 326, est pourvue de cinq nefs comme d'ailleurs la basilique de Dermech ⁽⁵⁾, à Carthage.

⁽¹⁾ L. Th. Lefort, *Les premiers monastères Pachomiens*, dans *Museon*, vol. LII, p. 9-15.

⁽²⁾ Voir Ch. Diehl, *Manuel d'Art byzantin*, Paris 1910, p. 114, 116.

⁽³⁾ *Idem.*, p. 114; L. Cloquet, *L'Art monu-*

mental Latin, p. 51.

⁽⁴⁾ Ch. Diehl, *Op. cit.*, p. 114.

⁽⁵⁾ Ch. Diehl, *Op. cit.*, p. 116; U. Monneret de Villard, *Les couvents près de Sohag*, Milan 1925, fig. 141.

Le Moyen Orient compte plusieurs basiliques à nefs multiples. Ainsi la basilique primitive du St. Sépulcre ⁽¹⁾, élevée vers 310 par Constantin est dotée de cinq nefs. De même celle de la Nativité à Bethléem ⁽²⁾ construite par le même empereur a gardé jusqu'à nos jours ce même plan. En Syrie, il y a la basilique de Soueidah ⁽³⁾ (IV^e-V^e siècle) où l'on compte cinq nefs. La célèbre église de Sainte-Sophie à Constantinople, capitale du monde byzantin, avait été à l'origine une basilique de ce genre.

En Occident, les édifices les plus marquants de la chrétienté n'échappent pas à cette règle. A Rome, la basilique de St. Pierre, avant d'être reconstruite par Bramante ⁽⁴⁾, possédait cinq nefs.

De même celle de St. Jean de Latran aussi. Quant à la basilique de St. Paul hors les Murs, fondée au IV^e siècle par Constantin, elle garde toujours son ampleur originale de cinq ⁽⁵⁾ nefs. Cette tradition se retrouve même en France dans l'église de l'abbaye de Cluny.

Revenons à l'Égypte. L'église de Faou n'est pas un spécimen unique. Un lieu de culte à cinq galeries semblable existait autrefois à Armant, dont le plan s'est conservé grâce à la publication de Pococke ⁽⁶⁾ et à la 'Description de l'Égypte' ⁽⁷⁾.

Un modèle vivant actuel, en Égypte, est la fameuse église « El Mo'alaka » ⁽⁸⁾ au Vieux Caire du IV^e siècle, qui fut le siège du Patriarcat copte, après son transfert d'Alexandrie au XI^e siècle. Elle est dotée à présent de quatre nefs. Mais son plan original en comprenait sans doute cinq. Vansleb, en 1672 ⁽⁹⁾ mentionne dans cette église « cinq 'Heikel', ou 'chapelle' de rang ». Et le souvenir s'est conservé jusqu'aujourd'hui de cette disposition, parmi les desservants de ce lieu de culte.

⁽¹⁾ L. Cloquet, *Op. cit.*, p. 48 et suiv.

⁽²⁾ *Idem.*, *op. cit.*, p. 50; J. Carne, *Syria, the Holy Land, Asia Minor*, Illustrated, Londres 1841, vol. III, pl. 83.

⁽³⁾ Comte de Vogüë, *Architecture civile et religieuse du I^{er} au VII^e siècles*, Paris 1865-1877, pl. 19.

⁽⁴⁾ L. Cloquet, *Op. cit.*, p. 46. J. Ciampini, *De sacris Aedificiis a Constantino Magno Constructi*, 1693.

⁽⁵⁾ L. Cloquet, *Op. cit.*, p. 28 et suiv.

⁽⁶⁾ R. Pococke, *A description of the East*, Londres 1743-1745, vol. I, p. 110.

⁽⁷⁾ E. Jomard, *Description de l'Égypte*, Antiquités, tome 1. Panckouke, p. 437 et suiv.

⁽⁸⁾ A. Badawy, *Guide de l'Égypte chrétienne*, Le Caire, p. 27; A.J. Butler, *The Ancient Coptic Churches of Egypt*, Oxford 1884, p. 211.

⁽⁹⁾ P. Vansleb, *Nouvelle relation d'un voyage fait en Égypte*, Paris, 1677, p. 237.

D'autre part, l'église El Adra ⁽¹⁾ (Haret Zouela) au Mouski, siège patriarcal du XIV^e siècle à 1660, possède également cinq nefs. Elle a une longueur de 28 mètres comme l'église « El Mo'alaka ».

Cette même disposition des galeries se retrouve aussi dans l'église El Adra (Haret el Roum), toujours au Caire, qui fut ensuite le siège patriarcal à partir de l'année 1660 jusqu'en 1799 ⁽²⁾. Cette église a été refaite vers 1820, mais elle a préservé semble-t-il son modèle primitif.

Cet exposé permet de comprendre à quel point le plan basilical à plus de trois nefs, était réservé aux édifices destinés à jouer un grand rôle ⁽³⁾. Des foules considérables de fidèles pouvaient s'y rendre aux grandes occasions. Il faut placer donc l'église de Faou dans cette catégorie. N'était-elle pas destinée elle aussi à recevoir périodiquement les nombreux moines de tous les couvents pacômiens?

DATATION DE L'ÉDIFICE PRINCIPAL (LA BASILIQUE)

Une découverte importante a été faite au sujet de l'origine et de la date de l'édifice principal. C'est celle de la présence sur la base d'un socle de granit, d'une inscription pharaonique hiéroglyphique, partiellement mutilée et placée de travers (Pl. XLVI).

Un premier déchiffrement fait par Mr. Serge Sauneron, à qui l'étude de ce texte a été confiée, confirme que ce bloc réemployé, provient d'un temple d'époque romaine, mais de style pharaonique, transporté de l'antique Diospolis Parva dans ce lieu. Ce petit texte mentionne la ville de Het-Sechem, l'actuelle Héou, situé sur la rive ouest du Nil, environ à une vingtaine de kilomètre de Faou.

On peut déduire de cette information épigraphique, des conclusions de première valeur. Tout d'abord, l'édifice principal, dont nous voyons les ruines à Faou,

⁽¹⁾ A.J. Butler (*Ancient Coptic Churches of Egypt*, Oxford 1884, vol. II, p. 273), y souligne plusieurs points communs avec la « Mo'alaka ».

⁽²⁾ A.J. Butler, *op. cit.*, vol. I, p. 278 et suiv. O.H.E. Khs-Burmester, *A guide to the ancient Coptic Churches of Cairo*, Le Caire, 1955, p. 75 et suiv.

⁽³⁾ D'autres églises, plus modestes de Haute Égypte, possèdent aussi un plan à plusieurs nefs. Voici des exemples : celle de Mikhaïl de Der Mélak, à Edfu (S. Clarke, *Christian Antiquities in the Nile Valley*, Oxford 1912, pl. XXXIII); celle de Mari Boctor, dans la région de Negadah (voir : S. Clarke, *op. cit.*, pl. XXXVII), sans avoir le plan basilical.

a été érigé avec les pierres d'un temple romain détruit. Il date, donc de l'époque chrétienne certainement, puisque ce sont des blocs réemployés.

D'autres précisions sur l'âge s'ajoutent, à cette première donnée, car cet édifice n'a pu être construit qu'à une période postérieure à 381. En effet, à cette date l'empereur Théodose, abolit officiellement le paganisme. A ce moment aussi commence la destruction plus ou moins systématique et par le fait même, le emploi des matériaux pour la construction des nouveaux bâtiments religieux.

Cette perspective additionnelle, éclaire l'histoire des monuments architecturaux de ce site. On peut maintenant affirmer avec certitude que le grand bâtiment, dont subsistent les vestiges imposants, n'est pas l'œuvre de St. Pacôme; mais de ses successeurs. En effet, d'après les textes⁽¹⁾, St. Pacôme érigea un monastère et une église en 320 et il mourut en 348. Or, l'ensemble colossal qui fit l'admiration d'Abou Salih et de ses prédécesseurs, est postérieur, comme cette inscription pharaonique, vient de le démontrer, à l'année 381.

Cet examen confirme les traditions relatives à l'existence d'une seconde église, vraisemblablement, celle édifiée par l'Apa Victor datant du V^e siècle, « vaste comme un empire », et remplaçant la première.

ABSIDE

L'examen superficiel du sol ne révéla pas la présence d'une abside qui serait celle de la basilique.

N'ayant pas encore entrepris la fouille en profondeur qui dégagerait les fondations de cet élément architectural propre aux basiliques en général, nos constatations ne sont donc pas définitives.

En attendant ces travaux, on peut d'ores et déjà aborder quelques remarques préliminaires sur la question des absides dans les édifices religieux en Egypte. Elles permettront de conjecturer, le type d'abside adopté à Faou.

Tout d'abord la configuration des absides en Egypte n'est pas d'un type qui se révèle à première vue dans un site archéologique, non encore soigneusement fouillé. Car contrairement à la plupart des églises d'Occident et d'Orient, les absides ne sont

⁽¹⁾ E. Amélineau, *Monuments pour servir à l'histoire de l'Egypte chrétienne au IV^e siècle*, dans *MMAF au Caire IV*, p. 630 et suiv.;

P.V. Cawenbergh, *Etude sur les moines d'Egypte*, Paris 1914, p. 153 et suiv.

pas apparentes à l'extérieur du bâtiment. Plusieurs même ont leur abside de plan non semi-circulaire, mais rectangulaire.

Parmi ces dernières citons celle de St. Siméon ⁽¹⁾ à Assouan et celles du monastère d'Apa Jérémia ⁽²⁾ à Sakkara et celle de l'oasis de Baharia ⁽³⁾. Dans l'ensemble d'Abou Sefein ⁽⁴⁾, au Vieux Caire, l'église de Sitt Mariam est du type d'abside rectangulaire, elle aussi. On peut mentionner d'autres exemples.

Cependant on remarque trois exceptions à cette règle c'est-à-dire dont l'abside forme saillie à l'extérieur du mur est du sanctuaire.

Rentrent dans cette catégorie les basiliques de St. Ménas au Mariout, celle d'Antinoé en Moyenne-Egypte, et celle du couvent de Sainte Catherine au Sinaï. Ces temples chrétiens n'ont pas été érigés par des égyptiens, mais sont l'œuvre d'Occidentaux.

Les bâtiments de culte religieux de St. Ménas ⁽⁵⁾ ont été construits sur l'ordre de Constantin, empereur de Byzance et complétés par l'empereur Arcadius.

La ville d'Antinoé créée de toutes pièces, par l'empereur Adrien, a été depuis lors, une cité de caractère occidental. Il est donc normal que l'édifice religieux ⁽⁶⁾ ait suivi la tradition architecturale étrangère.

Quant au monastère du Mont Sinaï, c'est un couvent grec, dont la basilique ⁽⁷⁾ a été ordonnée par l'empereur Justinien.

La raison de cette différence qui distingue nettement une construction religieuse d'Egypte, d'avec celle des autres contrées, se comprend aisément. En effet, dans les autres pays, les églises reproduisent le plus souvent le plan des basiliques païennes que les hommes de cette époque avaient sous les yeux. Or dans le temple basilical, l'abside est extérieure.

⁽¹⁾ U. Monneret de Villard, *Description générale du monastère de St. Siméon à Assouan*, Milano 1928.

⁽²⁾ G.A. Quibell, *Excavations at Saqqara* (1907-1908).

⁽³⁾ U. Monneret de Villard, *Les anciens couvents près de Sohag*, vol. I, fig. 100 et 102.

⁽⁴⁾ A.G. Butler, *The ancient coptic churches of Egypt*, Oxford 1884. Vol. I, p. 119, fig. 7; p. 143, fig. 7; p. 149, fig. 10.

⁽⁵⁾ C.M. Kaufmann, *La découverte des sanctuaires de Ménas*, Alexandrie 1908, p. 94, fig. 106. La basilique du cimetière nord, semble appartenir à un type intermédiaire (cf. *loc. cit.* p. 142, fig. 95).

⁽⁶⁾ S. Clarke, *Christian antiquities in the Nile valley*, Oxford 1912, p. 188, fig. 42 et 43.

⁽⁷⁾ P.B. Meistermann, *Le Sinaï et Petra*, Paris 1909, p. 125.

L'occupation romaine en Egypte, n'a pratiquement exercée aucune influence sur l'architecture monumentale de tradition pharaonique. Il était logique, que les premiers chrétiens d'Egypte adoptassent pour leur sanctuaire, une abside rectangulaire ou semi-circulaire à l'intérieur du bâtiment comme dans les temples égyptiens, tellement nombreux dans tout le pays.

LA BASILIQUE DE BRIQUES

Les éléments d'architecture décrits dans les pages précédentes, offrent une image partielle de l'aspect que devait revêtir l'important bâtiment qui existait là.

Cependant d'autres documents subsistent parmi ces vestiges-mêmes qui fournissent des renseignements complémentaires, à ce sujet. Ils sont représentés dans ces ruines par une quantité considérable de briques cuites.

Le sol en certains endroits paraît pétri de ces briques. En d'autres points ce sont des pans de murs en briques renversées. Ces vestiges étroitement mêlés aux éléments d'architecture de pierre déjà cités, paraissent sans le moindre doute, contemporains.

Un examen attentif de cet emplacement donne l'impression d'un édifice écroulé et dont tous les matériaux, ceux qui jadis avaient servi à sa construction, gisent renversés. D'autre part, malgré le soin de nos recherches il a été impossible d'enregistrer le moindre fragment ou bloc de calcaire, susceptible d'avoir été utilisé, à l'époque ancienne pour l'édification de cette bâtisse ⁽¹⁾.

De ces constatations, il résulte l'affirmation de la présence d'une construction considérable, non en pierre, sauf peut-être pour des usages mineurs, mais en briques rouges, à part évidemment les colonnes, les piédestaux, et les chapiteaux.

On connaît en Egypte chrétienne antique, d'énormes monuments religieux construits entièrement en briques, à part les pièces d'architecture tels que colonnes, piédestaux etc. Citons comme un des meilleurs exemples le somptueux Der el-Ahmar ⁽²⁾, près de Sohag. Le gigantesque ensemble monastique de St. Siméon ⁽³⁾, à Assouan est en partie bâti en briques crues. Presque tous les autres bâtiments chrétiens d'Egypte sont d'ailleurs bâtis en briques rouges, et même en briques crues.

⁽¹⁾ Sauf les plinthes en calcaire déjà citées.

⁽³⁾ Idem., *Description générale du monastère de St. Siméon à Assouan*, Milan 1928.

⁽²⁾ U. Monneret de Villard, *Les couvents près de Sohag*, Milan 1925-1926, vol. I et II.

Les seules exceptions à cette règle, résultent de conditions spéciales ou bien locales.

Ainsi, dans les régions désertiques rocheuses, on a utilisé la pierre : tel l'ensemble de St. Ménas ⁽¹⁾, au Mariout; ou bien le couvent de Ste. Catherine ⁽²⁾ au Sināi. D'autre part, on a fait usage de ce même matériel lorsqu'on a remployé des pierres d'un édifice païen situé au voisinage, bien souvent. Par exemple le Der el-Abiad ⁽³⁾, près de Sohag a été construit avec les matériaux des ruines d'Athribis ⁽⁴⁾. L'église de Dendérah ⁽⁵⁾ a été élevée avec les blocs d'édifices se trouvant dans l'enceinte du grand temple pharaonique.

LA DEUXIÈME ÉGLISE

Près d'une maison récente, située sur la partie sud-ouest du site où ont été opérés les sondages, nous avons identifié les blocs architecturaux d'une nature spéciale. Ils comprennent une dizaine de pièces de calcaire : le chapiteau d'un pilastre à moulures, un piédestal à moulures, plusieurs plinthes, plusieurs tambours et d'autres blocs plus ou moins rectangulaires (Pl. XLVIII).

Ce groupe d'objets de calcaire n'a été signalé par aucun des visiteurs qui ont décrit ce lieu: soit Jullien en 1901 ⁽⁶⁾, Massignon en 1930 ⁽⁷⁾, et Lefort en 1939 ⁽⁸⁾. Vraisemblablement ces blocs ont été dégagés bien après, au voisinage de cette construction moderne de briques.

Dès le premier coup d'œil, on remarque que cet ensemble est tout à fait différent de l'autre plus considérable déjà décrit. Tout d'abord le contraste existe dans la matière employée qui est le granit rose sauf pour les plinthes

⁽¹⁾ C.M. Kaufmann, *La découverte des sanctuaires de Ménas*, Alexandrie 1908.

⁽²⁾ R. Pococke, *Description of the East*, vol. I, Londres 1743, p. 150; B. Meistermann, *Le Sināi et Pétra*, Paris 1909, p. 126 et suiv.

⁽³⁾ U. Monneret de Villard, *Op. cit.*

⁽⁴⁾ Fl. Petrie, *Athribis*, Londres 1908.

⁽⁵⁾ Somers Clarke, *Christian antiquities in the Nile valley*, Oxford 1912, p. 140.

⁽⁶⁾ M. Jullien, *A la Recherche de Tabenne et*

des autres monuments fondés par St. Pacôme, dans *Etudes LXXXIX*, 1901, p. 238 et suiv.

⁽⁷⁾ L. Massignon, *Seconde note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Egypte, hors du Caire*, dans *BIFAO IX*, 1911, p. 83-98.

⁽⁸⁾ L. Th. Lefort, *Les premiers monastères pachomiens, Exploration topographique*, dans *Museon*, vol. LII, 1939, p. 387-393.

de calcaire. Ce second emplacement contient des éléments façonnés dans un beau calcaire blanc uniquement.

Une autre dissemblance notable se réfère aux proportions. Les pièces réunies sur le devant de la maison, ont des dimensions nettement plus réduites que celles similaires dans le site à granit. La troisième constatation touche aux types architecturaux; ainsi le pilastre reconnu dans le groupe calcaire, est complètement absent du groupe de granit situé au nord-est. Ces observations permettront d'affirmer que les vestiges de calcaire appartenaient à un monument bien distinct de celui placé au nord-est. On a, par le fait même la preuve qu'ils sont d'un âge différent.

Plusieurs hypothèses expliquent la présence de ces deux édifices dont on trouve les restes aujourd'hui.

Dans « une vie de St. Pacôme »⁽¹⁾, il est écrit que ce dernier érigea dans son important couvent une modeste chapelle. Mais elle fut ensuite démolie pour être remplacée par une église beaucoup plus vaste. Ces blocs en calcaire faisaient donc partie de la chapelle initiale.

La seconde hypothèse s'appuie sur la continuation du texte relatif à la vie de St. Pacôme. En effet, l'auteur précise qu'après l'érection de la grande église, on construisit une seconde plus petite dans le même endroit avec le matériel, en surplus et non utilisé⁽²⁾.

Cependant, cette seconde hypothèse n'est pas valable car les matériaux employés, on l'a déjà dit, sont trop différents, dans l'une c'est du granit et dans l'autre c'est du calcaire.

Une troisième conjecture concernant les blocs groupés devant la maison, serait qu'il s'agit là d'un monument religieux plus petit bâti à un âge différent de la grande église, dont nous admirons les ruines. Aucun texte n'en a fait mention jusqu'ici mais ce n'est pas une preuve à l'encontre de cette suggestion.

L'usage de juxtaposer plusieurs églises d'époques différentes dans le même complexe fonctionnel est cependant très fréquent en Egypte, dès les plus anciennes communautés religieuses.

⁽¹⁾ E. Amélineau, *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux IV^e, V^e, VI^e et VII^e siècles*, dans *MMAF au Caire* IV, p. 630 et suiv. — P.V. Cawenbergh, *Études*

sur les moines d'Égypte, Paris 1914, p. 153. — A.V. Lantschoot, dans *Museon*, vol. XLVII, 1934, p. 13-56.

⁽²⁾ A.V. Lantschoot, *Op. cit.*, p. 50.

Citons l'exemple de St. Ménas au Mariout ⁽¹⁾ qui contient quatre basiliques. De même le monastère d'Apa Jérémias à Sakkara ⁽²⁾ ne comportait pas moins de quatre sanctuaires, dans la même enceinte.

Le Der el Ahmar près de Sohag réserve à l'intérieur de ses murs une chapelle consacrée à la Sainte Vierge ⁽³⁾. Mentionnons aussi les églises de Der el Magma ⁽⁴⁾, de la région de Nagada ou bien, le Der Shouhada ⁽⁵⁾ près d'Esna, et le Der Palemon ⁽⁶⁾ à Qasr el Sayad, non loin de Faou et d'autres du même genre.

On voit, près du Caire les quatre églises de Der Abou Sefein ⁽⁷⁾ à l'intérieur du même circuit. On pourrait multiplier les exemples,

De nos jours cette coutume survit encore. La superbe église de St. Pierre et Paul ⁽⁸⁾ dans le quartier de l'Abbasiah, près du Caire fondée en 1912, est construite tout près de celle dédiée à la Sainte Vierge et de celle de St. Ruwaïs ⁽⁹⁾. Or à quelques mètres de cet ensemble on vient de bâtir la plus grande église d'Égypte, celle qui abrite depuis quelques temps les restes de St. Marc.

Cette énumération confirme donc la présence de plus d'une église, à Faou, de par les vestiges architecturaux de types divers, mis au jour.

STATUE D'UN LION

Vers l'extrémité ouest du site, à une quarantaine de centimètres de profondeur, nous avons dégagé la statue d'un lion. Cette pièce en calcaire, remarquable par sa valeur archéologique, reposait sur un socle rectangulaire avec lequel elle fait corps.

Ce petit monument à l'état actuel, mesure 35 cm. de hauteur, 82 cm. de longueur, et 37 cm. de largeur. Bien que partiellement mutilé (la tête n'existe plus), la nuque en parfait état de conservation, a gardé intacte, la crinière caractéristique, bien que stylisée, des léoniens mâles.

⁽¹⁾ C.M. Kaufmann, *La découverte des sanctuaires de Ménas* ... Alexandrie 1908.

⁽²⁾ G.A. Quibell, *Excavations at Saqqara* (1907-1908), III.

⁽³⁾ U. Monneret de Villard, *Les couvents près de Sohag*, Milano 1925, vol. II, fig. 33.

⁽⁴⁾ S. Clarke, *Christian antiquities in the Nile valley*, Oxford 1912, p. 130, pl. XXXIX.

⁽⁵⁾ Idem., *Op. cit.*, p. 112, pl. XXXIII.

⁽⁶⁾ O. Meinardus, *Christian Egypt, ancient and modern*, Le Caire 1965, p. 303.

⁽⁷⁾ A.G. Butler, *The Ancient Coptic Churches of Egypt*, Oxford 1884, vol. I, p. 75 et suiv.

⁽⁸⁾ O. Meinardus, *Christian Egypt, ancient and modern*, Cairo 1965, p. 211.

⁽⁹⁾ Idem., p. 213.

Un détail intéressant qu'il faut souligner, est la position des pattes de devant croisées l'une sur l'autre. Elle permet une datation relative et des conclusions dignes d'attention.

Les représentations des lions ou des sphinx qui leur sont apparentés, abondent en Egypte depuis les plus hautes époques pharaoniques⁽¹⁾. Cet animal figure aux portes des édifices officiels. Il est toujours représenté les membres repliés sous son corps. Sauf de rares exceptions, par exemple à l'époque d'Aménophis II et de celle de Nectanébo II etc., où ces animaux sont reproduits les pattes croisées en avant.

A l'époque gréco-romaine, cette position des pattes est plus fréquente.

On attribue un assez grand nombre de statues de ces mêmes félins à la période chrétienne, comme on le remarque au Musée copte du Caire⁽²⁾. Certains d'entre eux ont les pattes repliées sous le corps, suivant la tradition pharaonique, d'autres ont les pattes croisées. Cependant on ignore la provenance exacte des lions de ce Musée. Ces objets ne provenant pas de fouilles dans un site antique, perdent ainsi la plus importante part de leur intérêt.

Les seules exceptions de statues de lions trouvées sur les lieux d'origine, sont celles mises au jour par Mgr. Kaufmann parmi les ruines de la basilique de St. Ménas au Mariout, et celles découvertes par Chassinat à Baouit.

Cependant à St. Ménas, il s'agit de deux têtes de lions⁽³⁾, sans doute des éléments de bassins. La première, a été en effet, dégagée parmi les restes du baptistère où elle avait servi de bouche d'eau⁽⁴⁾. La seconde était encore en place dans un pressoir à vin.

Par contre les fouilles de Baouit sont les seules qui aient fourni réellement des représentations de lion encore en place dans un lieu de culte. Ce sont deux têtes de cet animal extrêmement schématisées, décorant les montants d'une porte⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ U. Schweitzer, *Löwe und Sphinx im Alten Ägypten*, Glückstadt und Hamburg; C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, Leiden 1951.

⁽²⁾ M.H. Simaika, *A brief guide to the Coptic Museum*, Le Caire 1938, p. 19, n° 4668, pl. 14.

⁽³⁾ C.M. Kaufmann, *La découverte du sanctuaire de Ménas*, fig. 52, p. 73; fig. 104, p. 156.

⁽⁴⁾ On trouve assez souvent des supports de jarre, dont l'ouverture pour l'écoulement de l'eau, figure une tête de lion. Voir p. ex. J.E. Quibell, *The monasteries of Apa Jeremias*, Le Caire 1912, pl. 43.

⁽⁵⁾ E. Chassinat, *Fouilles à Baouit*, t. I, *BIFAO XIII*, pl. 33, Le Caire 1912.

La trouvaille d'un lion entier à Faou découvert 'in-situ' apporte donc un document de première valeur qui atteste l'usage de placer les statues de ce fauve dans les édifices religieux en Egypte, à cette époque-là.

Il est permis de supposer l'absence de ces représentations dans les autres monuments chrétiens de ce pays par la destruction de ceux-ci, reconstruits ensuite d'après des règles architecturales et iconographiques nouvelles.

Comme preuve à l'appui de cette évolution dans les thèmes des bâtiments religieux en Egypte, citons un exemple extrêmement révélateur découvert en Nubie. En effet à Faras ⁽¹⁾, on reconnaît plus d'un exemple de représentations de lions, ornant des portes d'entrée d'églises.

Ceci s'explique par le fait que la Nubie, n'ayant pas subi les vicissitudes imposées aux églises d'Egypte le long de l'histoire, elle a conservée intactes ses traditions architecturales, tardivement.

* * *

L'usage de placer des représentations de lions dans les monuments religieux de l'église primitive d'Egypte n'est pas exclusif à ce pays. Il se retrouve aussi dans l'Eglise d'Occident, nous citerons quelques exemples, en essayant de discerner le symbolisme attaché à cet animal ⁽²⁾.

Cette tradition se maintient encore au XVI^e siècle en Europe. St. Charles Borromée le restaurateur de la discipline ecclésiastique, donnant les instructions pour la construction des églises, prescrit d'en orner les portes, à l'effet d'exprimer la vigilance. Plusieurs églises de Rome, ont conservées leurs figures de lions. Ainsi celles de St. Laurent Hors les Murs, des Douze Apôtres, de St. Saba sur le Mont Aventin etc. Deux têtes de lion sont placées sur l'architrave du portique de St. Georges « In Valabro ». On a même, à Rome, emprunté des lions d'Egypte d'époque pharaonique pour cet usage. Est bien connue la coutume d'ornez les chaises épiscopales de figures de lions.

⁽¹⁾ U. Monneret de Villard, *Nubia mediovale*, vol. 2, Le Caire 1935, pl. LXXXIV; F. Ll. Griffith, *The Oxford Expedition in Nubia*, (AAA Liverpool), vol. 12, pl. XL; vol. 13, pl. XXIV, 2; pl. XXVII, 2; K. Michalowski,

Faras (Fouilles polonaises, 1961-1962), Varsovie 1962, p. 155, fig. 187.

⁽²⁾ Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, Paris 1865, p. 369; G. Duthuit, *La sculpture copte*, Paris 1931, p. 58.

Citons, enfin pour l'Égypte, un témoignage iconographique de valeur confirmant le symbolisme des représentations de lions, gardiens d'édifices religieux dans ce pays. Il s'agit d'un panneau (VII-VIII^e siècle)⁽¹⁾ sur lequel est sculpté, à même la pierre, un lion debout près d'une construction à fronton, abritant une croix. On a donc là, une autre preuve de la croyance en Égypte, de la protection allégorique du lion, envers les monuments religieux. Cet exemple s'ajoute à celui de Baouit et de Faras, et enfin à celui de Faou découvert par nos fouilles.

II. — LE MONASTÈRE ET AUTRES VESTIGES.

Les sondages dans le terrain vague adjacent, en contrebas de l'ensemble des ruines principales, nous l'avons déjà dit, avaient révélé la présence d'une série de couches archéologiques, insoupçonnées avant le début de ces travaux (Pl. L-LI).

Ces couches, à travers lesquelles nous avons atteint une profondeur de 2 m. 50, comprenaient des vestiges antiques de caractères divers (fig. 2).

Tout d'abord, à 1 m. 50 au-dessous de la surface du sol, nous avons dégagé un dallage de briques cuites. Et à 2 m. 50, nous avons découvert un autre dallage de briques crues.

A chacun de ces niveaux correspondaient des ruines de bâtiment de briques.

Chacun de ces sols était surmonté par des débris domestiques et d'autres ayant appartenu à des matériaux de construction.

Les débris domestiques comprenaient une quantité considérable de tessons de vases en terre cuite, rarement des vases en entier. Il y avait également des fragments de verre, de petites pièces en métal, quelques monnaies et des ossements d'animaux brisés.

De même, on voyait à profusion, des matériaux de construction constitués de briques de terre cuite entières ou brisées, de nombreuses tablettes de calcaire gardant parfois des traces de peinture.

On y remarquait aussi des fragments de stuc ou d'argile décorés de couleurs.

Ces constatations permettent de conclure à l'existence dans ce lieu d'au moins trois périodes d'occupations différentes.

⁽¹⁾ E. Drioton, *La sculpture et les arts mineurs (Exposition d'art copte)*, Le Caire 1944; p. 16, fig. 234.

Chacune de ces périodes représentée par des traces d'habitat, était suivie d'une phase d'abandon ou de réfection. Ainsi l'attestent les débris de la vie domestique qui les recouvraient.

Parmi ces couches, aucune trace d'élément d'architecture monumentale, semblable à celles de l'ensemble des ruines principales : colonnes, piédestaux etc. . .

On peut donc déduire qu'il s'agissait de l'habitat. On pense immédiatement et logiquement à des restes du monastère fameux de Pacôme. En effet, la tradition affirme la présence du monastère au voisinage immédiat de l'église ⁽¹⁾.

Les différents sols correspondent à des périodes distinctes de ces bâtiments dont les premiers dateraient de l'an 328; on sait que l'église primitive fut reconstruite ⁽²⁾. Sans doute des réfections de ces mêmes installations furent faites aussi.

On répond ainsi à la question de Mgr. Lefort qui lors de sa visite, ne voyant en surface aucune trace avait pensé que le monastère, se trouvait dans la plaine actuellement cultivée, ou bien encore sous les maisons contiguës aux ruines, du côté sud-est ⁽³⁾.

Conduites d'eau. Un système de canalisation d'eau d'un type élaboré a été dégagé par nos sondages en deux points différents du site.

La première canalisation a été découverte sur le côté nord du carré n° 2 et se prolonge en partie dans le carré contigu n° 4. Cette canalisation est formée de caniveaux de terre cuite juxtaposés par leurs extrémités. Elle semble déboucher d'un sol dallé de briques cuites recouvert d'un enduit imperméable, probablement, ce qui subsiste d'un bassin, dont l'eau était drainée par cette canalisation (Pl. LII et fig. 3).

Les carrés nos 8, 13, 14, contiennent la deuxième canalisation qui est plus importante que la première. C'est un ensemble de deux canalisations de types différents qui surgissent d'un même point. Elles s'allongent parallèlement, tout

⁽¹⁾ E. Amélineau, *Monuments pour servir à l'Histoire de l'Égypte chrétienne aux IV^e, V^e, VI^e et VII^e siècles*, dans *MMAF au Caire*, vol. IV, p. 630 et suiv. — A.V. Landschoot, *Museon*, vol. XLVII, 1934, p. 13 et suiv. — Abu Salih, *The Churches and Monasteries*

of Egypt, Oxford 1895, p. 280.

⁽²⁾ P.V. Cawenbergh, *Études sur les moines d'Égypte*, Paris 1914, p. 150. — A.V. Landschoot, *Op. cit.*, p. 43. Voir ci-dessus p. 206.

⁽³⁾ L. Th. Lefort, *Les premiers monastères pachomiens*, dans *Museon*, 1939, t. 52.

en n'étant pas sur le même niveau. Elles prennent à partir du même point une direction diverse (Pl. LIII-LIV et fig. 3).

La première canalisation de ce dernier ensemble, d'un type particulier, se constitue de deux segments de cercle réunis bout à bout. Chacun de ces segments mesure 3 m. 70. Ils sont suivis d'une troisième partie rectiligne aussi étendue que les premières réunies. Cette conduite d'eau n'est pas en terre cuite, mais construite avec des briques cuites maçonnées, au milieu desquelles un espace a été réservé pour l'écoulement des eaux. Cette canalisation d'une largeur de 16 cm. et d'une hauteur de 13 cm., possède une ouverture de 8 cm. Le deuxième tronçon en segments de cercle, diffère du premier, par la présence d'une couverture de briques cuites, posées verticalement dans le sens de la longueur.

Ces briques ont 35 cm. de longueur et 16 de largeur; 6 cm. et demi d'épaisseur.

Vers l'extrémité nord de ce second segment, on remarque la partie inférieure d'une sorte de voûte également de briques cuites. Une couche épaisse de mortier assure l'imperméabilité de cette conduite d'eau.

Tout ce complexe s'enfonce progressivement dans le sol à environ 70 cm. de la surface.

Signalons à la hauteur de la voûte mentionnée, une autre canalisation différente de cette dernière, mais son type se rapproche de celui décrit au début dans le carré n° 2 et le carré n° 4. En fait cette partie se compose de segments de 1 m. 40 de longueur et 18 cm. de largeur. Tout en partant de sous la voûte, elle est parallèle à l'autre, mais à un niveau plus bas sur un trajet de 2 m. Elle bifurque ensuite vers le sud-ouest et s'en écarte obliquement sur une distance de 1 m. 40. A partir de là, un autre segment se dirige vers le sud, faisant presque un angle droit avec la canalisation en briques cuites maçonnées.

Donc à partir de la voûte, comme on l'a déjà mentionné, les deux canalisations sont à des niveaux différents de profondeur. Celle en briques maçonnées est à 47 cm. en dessous de la surface du sol actuel, tandis que la seconde celle en terre cuite, est à 60 cm. de profondeur.

À la deuxième bifurcation celle à angle droit, elle atteint une profondeur de 70 cm. Puis en ce point, elle est protégée par des briques posées verticalement, dans le sens de la longueur. Elle disparaît alors sous les restes d'une construction de briques.

On a presque la certitude que ces deux canalisations sont d'âges différents. La preuve en est donnée d'abord par les matériaux utilisés, d'espèce dissemblable, ensuite par les niveaux distincts.

Un troisième argument en faveur, est le emploi d'un fragment de terre cuite appartenant à la canalisation en terre cuite, utilisée en guise de brique sur l'extrémité nord de la canalisation en maçonnerie. Ce document proviendrait soit d'une pièce rejetée lors de la construction de la canalisation en terre cuite, soit lors d'une réparation de cette dernière, et réutilisé par les ouvriers, postérieurement.

Du fait qu'elles partent d'un même point, ces deux canalisations chacune d'une époque différente, prouvent une très longue continuité de ce site, avec une réfection pour un usage semblable.

Rôles des canalisations d'eau. — L'état actuel de nos recherches, encore superficielles, ne permet pas de connaître la fonction précise de ces deux complexes au système hydraulique très développé à Faou. Il est certain cependant que l'eau joua un rôle majeur dans le rituel des premiers chrétiens.

En effet des conduites d'eau, plus ou moins pareilles existent souvent dans les bâtiments de culte de l'époque chrétienne primitive. Ce problème n'a jamais été étudié et même le plus souvent ignoré dans les publications. Il est capable d'éclairer pourtant d'un jour nouveau la vie des premiers moines et leurs coutumes sacrées.

Un ensemble d'adductions d'eau remarquable, mais jamais décrit est du Der el Abiad ⁽¹⁾, dans la région de Sohag, bâti vers 440. Nous avons observé à l'extérieur de l'imposante façade sud, à même le sol, tout un réseau de canalisations semblable à celui de Faou. Ce réseau n'a pas été fouillé mais on remarque que ces canaux étaient constitués de segments de cercle recouverts par des briques, comme dans notre site. Il prend naissance de l'angle sud-ouest de l'édifice. Derrière ce mur

⁽¹⁾ Voici quelques références sur le Der el Abiad : R. Curzon, *Visits to the monasteries in the Levant*, New York 1849, p. 113 et suiv.; V. Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte*, Paris 1802, p. 240; A.J. Butler, *The Ancient Coptic Churches of Egypt*, Londres 1884, vol. I, p. 351 et suiv.; W. de Bock,

Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Egypte chrétienne, Petersbourg 1901, p. 39 et suiv.; Fl. Petrie, *Athribis*, Londres 1908, p. 13 et suiv.; S. Clarke, *Christian antiquities in the Nile valley*, Oxford, 1912, p. 145 et suiv.; U. Monneret de Villard, *Les couvents près de Sohag*, vol. 1 et 2, Milan 1925.

se trouve le puits antique, avec un système de drainage moderne fait sur le modèle de l'ancien. On est témoin d'une tradition perpétuée jusqu'à nos jours (Pl. LV et LVI, A).

Voici d'autres exemples à ce sujet, qu'on peut citer dans les constructions antiques, sur l'utilisation de l'eau à des fins religieuses. Ainsi les basiliques de St. Méнас⁽¹⁾ au Mariout, sont pourvues de systèmes de drainage de l'eau. Constatons par ailleurs les réseaux hydrauliques du monastère d'Apa Jérémias⁽²⁾, celui de Der el Magma⁽³⁾ près de Nagada en Haute-Egypte, dans l'église d'Abou Hennes⁽⁴⁾. On en trouve même en Nubie dans les ruines de l'église de Médiq⁽⁵⁾, qui date du XII^e siècle.

Toutes ces installations qui attestent un rituel important de l'eau dans les églises d'Égypte, peuvent s'éclairer d'une comparaison avec l'Occident et même l'Orient. On déduira ainsi le rôle que tenait l'eau dans les cérémonies sacrées.

Cela explique la présence de l'atrium dans les anciennes basiliques, construit dans la partie ouest de certaines églises. Décrivons cette grande cour à ciel ouvert avec au centre une fontaine, auprès de laquelle les chrétiens se lavaient la figure et les mains avant d'entrer dans le temple. On bénissait ces fontaines le jour de la Vigile, quelquefois même à l'occasion de l'Épiphanie. Ajoutons que ces ablutions se faisaient en signe d'expiation, selon Eusèbe⁽⁶⁾.

Des atriums semblables décoraient la basilique de Sainte Sophie à Constantinople, ainsi que celle des Saints Serge et Bacchus de la même ville. On peut y ajouter aussi celle de Paulin⁽⁷⁾ à Tyr. Une disposition analogue semble exister dans la grande basilique de St. Méнас⁽⁸⁾ au Mariout. De même à Der el Abiad, il est possible que ce système hydraulique fut déplacé dans l'angle sud-ouest du bâtiment⁽⁹⁾.

D'autres survivances se reconnaissent, mais légèrement déformées, dans les bassins de dimensions respectables enfoncés dans le sol, dans les anciennes

(1) C.M. Kaufmann, *La découverte des sanctuaires de Méнас*, Alexandrie 1908, p. 95, fig. 61; pl. 123 et suiv., fig. 95.

(2) J.E. Quibell, *Excavations at Saqqara*, 1905-1908.

(3) S. Clarke, *Op. cit.*, pl. XXXIX-XL.

(4) Idem., *Op. cit.*, p. 138-139.

(5) U. Monneret de Villard, *Nubia medioevale*,

vol. I, p. 79.

(6) Abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, Paris 1865, p. 53 et suiv.

(7) Idem., *Op. cit.*

(8) C.M. Kaufmann, *Op. cit.*, p. 94, fig. 61.

(9) U. Monneret de Villard, *Les couvents près de Sohag*, vol. 1, fig. 1 et 2.

églises du Vieux Caire. Par exemple celle de St. Serge⁽¹⁾ ou bien celle d'Anba Schenouda⁽²⁾ dans le complexe de Der Abou Sefein, de plus l'église de Sit Mariam au même endroit. Ces bassins aujourd'hui, fermés par une trappe, servaient il n'y a pas longtemps encore pour les bains rituels pratiqués la veille de l'Épiphanie⁽³⁾. Les Coptes avaient conservé la tradition des premiers siècles de l'Église.

Toujours pour l'utilisation de l'eau à des fins religieuses, citons aussi d'autres bassins de culte, plus petits, situés plus à l'intérieur de l'église, employés pour laver les pieds le Jeudi Saint : « Le Mandatum »⁽⁴⁾.

N'oublions pas de rappeler les baptistères souvent très développés visibles soit à l'intérieur de l'église, ou bien dans l'emplacement de l'atrium⁽⁵⁾.

Dans notre essai d'interpréter le rôle des canalisations découvertes à Faou, voici un dernier exemple se rapportant au rite de l'eau. Ce sont les bâtiments destinés aux bains liturgiques, établis dans l'enceinte même des anciennes basiliques⁽⁶⁾, servant à l'immersion complète des catéchumènes. De plus, c'était surtout aux ministres des autels que le bain était prescrit en certaines circonstances, particulièrement la veille des principales fêtes.

Céramique. On est surpris de l'abondance des vestiges de céramique, se trouvant dans les couches archéologiques atteintes par nos sondages.

Une étude systématique de cette poterie n'est pas encore possible. Cependant, leur importance n'échappe pas, étant donné leur provenance de couches stratifiées, séparées les unes des autres par des sols anciens, formés d'antiques dallages de briques ou bien des restes de constructions. On connaît jusqu'à présent fort mal les évolutions chronologiques de la poterie chrétienne en Égypte. L'étude exhaustive de ces dépôts, permettront de notables conclusions.

⁽¹⁾ A.J. Butler, *Op. cit.*, vol. 1, plan p. 182.

⁽²⁾ Idem., *Op. cit.*, p. 136.

⁽³⁾ Voici quelques références sur cette coutume en Égypte : P. Vansleb, *Nouvelle relation d'un voyage fait en Égypte*, Paris 1677, p. 341 et suiv.; A. Galland, *Tableau de l'Égypte*, vol. 1, Paris 1804, p. 158 et suiv.; A.J. Butler, *Op. cit.*, p. 22.

⁽⁴⁾ A.J. Butler, *Op. cit.*, vol. 1, p. 23, 81, 292, 311, 322, 329, 352; G.W. Mc Pherson,

The Coptic Mandatum, « Pax » 22, 1932, p. 83 et suiv.

⁽⁵⁾ C.M. Kaufmann, *Op. cit.*, p. 94, 123; V. Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte*, Paris 1802, p. 240; J.A. Butler, *Op. cit.*, vol. 1, p. 17, 41 et suiv.; Abbé Martigny, *Op. cit.*, p. 53 et suiv.; A. Khotchatrian, *Les baptistères paléochrétiens*, Paris 1962.

⁽⁶⁾ Abbé Martigny, *Op. cit.*, p. 65.

Les vestiges les plus anciens de cette poterie remontent à l'époque chrétienne et contribuent à affirmer l'authenticité post-païenne de Faou (Pl. LVII-LVIII).

Les couches tout à fait supérieures et la surface ont fourni quelques tessons de céramique arabe. La présence de la terre cuite de cette période ne doit pas surprendre, puisque l'église a survécu jusqu'au XI^e siècle, avant d'être détruite par le khalife El Hakem ⁽¹⁾ à cette date, et Abou Salih mentionne les ruines au XIII^e siècle.

Dans cette poterie on retrouve le type appelé « Mamelouk », faïence caractéristique, à vernis plumbeux à décors incisés ⁽²⁾.

Nous avons noté un tesson de vase, ayant gardé la contremarque d'arrachage des picots à trois pointes, destinés à les maintenir superposés durant la cuisson au four, lors de leur fabrication ⁽³⁾.

Ces tessons de vases d'époques diverses, sont parfois, retailés en jetons, peut-être de jeux. La poterie chrétienne de Faou comprend aussi une grande variété de types. Parmi les plus répandus, citons les amphores à deux anses latérales, et à base pointue. Ce dernier modèle comporte plusieurs variantes. On notera les vases surnommés « Kadous », vases terminés par une sorte de bouton renflé, d'un genre assez commun. On peut voir ici aussi les bols, les terrines, les assiettes assez fines, les vases à section carénée. Très caractéristiques sont les plats à bord godronnés (Pl. LVIII, E).

À côté de cette poterie banale, existe une autre décorée. Celle-là est ornée de dessins aux traits noirs ou bien des pointillés rouges. Un motif qu'on retrouve, représente des palmes. Il convient de signaler la céramique à décors sigillés.

Par contre la poterie dite de « Qéna » à pâte jaune et dure est relativement rare, malgré le voisinage de cette ville avec le site de Faou.

Cette floraison de la poterie chrétienne à cet endroit correspond vraisemblablement à la vie quotidienne des moines. Il s'agit donc des débris domestiques du grand monastère existant à cet endroit. À part le fait que ce lieu est l'emplacement du plus grand centre religieux de St. Pacôme, la maison-mère, il était aussi le plus peuplé de religieux s'adonnant à la vie cénobitique. En outre le nombre s'augmentait

⁽¹⁾ Abu-Salih, *The Churches and Monasteries of Egypt*, Oxford 1895, p. 280.

⁽²⁾ Aly bey Bahgat et F. Massoul, *La céramique musulmane de l'Égypte*, Le Caire 1930, p. 83.

⁽³⁾ Aly bey Bahgat, *Les fouilles de Fostat (Découverte d'un four de potier arabe datant du XIV^e siècle)*, dans *Bull. de l'Institut Égyptien*, VIII, 1914, p. 233 et 245.

considérablement deux fois par an, des moines venus des neuf autres monastères pacômiens, dépendant de celui-ci. On estime ce chiffre à 7000⁽¹⁾ environ. On comprend dès lors la quantité de ces débris de vaisselle, par la suite ensevelis.

Verrerie. D'assez nombreux fragments de verre proviennent des couches archéologiques. Ils témoignent d'un art de la verrerie très poussé et de son utilisation à cette époque, aussi bien dans la vie usuelle que monastique, à Faou⁽²⁾.

Tous les exemples recueillis sont à présent irisés. Mais sous cette irisation apparaît la couleur réelle du verre : verdâtre, bleuâtre, jaune ou bien d'un blanc translucide.

Ces objets en verre, souvent très minces et de forme évasée, servaient de fioles à huile ou à parfum, et de balsamiques. D'autres fragments appartenaient à des bouteilles, ou bien à des verres d'usage divers, ou encore à des godets de lampes à huile.

Citons parmi ces débris mis à jour, un morceau rectangulaire de presque 4 cms. de longueur et 3 cms. de largeur, translucide et de couleur claire. Il devait sans doute, être adapté comme applique servant à orner un objet, ou à décorer un élément d'architecture.

L'Égypte a été depuis toujours, un des centres les plus célèbres de l'industrie du verre⁽³⁾. Aussi les exemples trouvés à Faou ne nous étonnent pas. D'ailleurs la verrerie byzantine était fameuse dans le reste du monde chrétien⁽⁴⁾.

Objets d'ornement. Malgré le soin pris à la recherche du moindre objet, aussi modeste soit-il, et du tamisage des déblais par des cribles à mailles serrées, aucun objet d'ornement n'a été obtenu sur ce site.

L'indigence extrême de cette catégorie de document surprend, car il est rare de ne pas en trouver aux endroits anciennement habités par l'homme. Cette absence

⁽¹⁾ E. Amélineau, *Histoire de St. Pakhôme et de ses communautés*, dans *Ann. du Musée Guimet* XVII, 1889, p. 380.

⁽²⁾ Abu Salih (*The Churches and Monasteries of Egypt and some neighbouring countries*, Oxford 1895, p. 280) mentionne la présence de mosaïques de verre dans la basilique de Faou.

⁽³⁾ V.F. Bissing, *Histoire du verre en Égypte*, dans *Revue archéologique*, vol. XI, 1908, p. 211 et suiv.; C.C. Edgard, *Greco-Roman glass*, Le Caire 1905; A. Gayet, *L'art copte*, Paris 1902, p. 307.

⁽⁴⁾ Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris 1910, p. 666.

devient importante, si elle donne des renseignements sur le caractère social particulier des personnes ayant autrefois séjourné dans ce lieu en confirmant l'existence d'un centre monastique.

Objets de métal. Les objets de métal ne paraissent pas excessivement nombreux à Faou. Ils sont curieusement représentés surtout par des clous, considérablement rouillés. Ceux-ci pourvus d'une tête large et plate, mesurent de 3 à 4 cms. de longueur.

Etant donné leurs dimensions, ces clous ont dû servir notamment à unir entre eux, des éléments en bois assez épais, par exemple ceux des toitures. Ou bien encore à barder les portes en bois, usage très répandu jusqu'aujourd'hui en Egypte.

Parmi d'autres objets de métal retrouvés dans ces fouilles, nous citerons aussi des petits outils en fragments de bronze ou de cuivre, dont nous n'avons pas encore encore déterminé l'emploi exact.

Numismatique. Ces mêmes couches archéologiques ont fourni sept pièces de monnaies de bronze.

Lorsque ces documents seront étudiés, par le spécialiste à qui nous les avons confiés, ils livreront sans doute, des renseignements précieux sur la chronologie et l'âge des couches.

En attendant, voici des observations préliminaires faites par nous, à leur sujet.

Elles sont de dimensions très réduites. La plus grande a un diamètre de 1 cm. 7 et une épaisseur de 1 mm.; la plus petite 0 cm. 8 de diamètre.

Deux de ces monnaies appartiennent à la catégorie des monnaies votives. C'est-à-dire qu'elles ont été frappées à l'occasion d'une commémoration ou d'un vœu. Ce type de monnaie est fréquemment représenté à l'époque du Bas-Empire chrétien.

L'une de ces monnaies semble appartenir à Constance II⁽¹⁾, une autre à Valens ou Valentinien⁽²⁾, et une troisième à Théodose⁽³⁾ (Pl. LIX).

Ces documents affirment aussi l'âge chrétien du site de Faou.

⁽¹⁾ A. El Khachab, *Numismatica*, dans *ASAE* 43, 1940, pl. I, n^{os} 2, 5, 19.

⁽²⁾ Idem., *Op. cit.*, pl. 2, n^{os} 24, 25, 30.

⁽³⁾ H. Cohen, *Description historique des monnaies ... impériales*, Paris 1862, t. 6, pl. 46, n^o 44.

*Restes alimentaires et quartier
de cuisines.*

Les restes alimentaires sont extrêmement rares parmi les débris archéologiques que nous avons découverts aux endroits fouillés.

Il s'agit de quelques ossements de petit bétail au nombre de quinze, brisés, non encore identifiés, et qui proviennent sûrement de repas.

Cependant ces mêmes dépôts ont fourni des documents de caractères différents, qui donnent des renseignements complémentaires, suppléant à la pauvreté des vestiges organiques.

Ainsi les très nombreux vases en poterie exhumés, offrent par leur destination, d'autres informations sur la nature des aliments en usage dans cette première communauté religieuse.

Les riches séries d'amphores devaient garder l'eau, le vin, l'huile et même les denrées solides. Les marmites servaient à la cuisson, et les autres types de vaisselle à contenir des aliments, si l'on en juge, par leur forme.

Une découverte intéressante, dans ce domaine est celle d'un pressoir, sans doute pour l'huile, aménagé dans la partie centrale d'un monolithe de granit pharaonique. Cette pièce découverte à l'extrémité nord-ouest du site, mesure deux mètres de longueur. Notons qu'un pressoir, identique à celui-ci, pour extraire l'huile, a été trouvé parmi les ruines du monastère d'Apa Jérémie⁽¹⁾, à Sakkara, près du Caire. (Pl. LVI, B).

A quelques mètres de ce pressoir, gisaient, groupées ensemble, plusieurs meules rondes également taillées dans le granit, et utilisées, il est hors de doute, pour la mouture des céréales.

Cet assemblage de pressoirs et de meules, voisins les uns des autres, ainsi réunis, suggère l'idée qu'il s'agit là d'un quartier réservé aux travaux domestiques et à la préparation des aliments.

Les deux grands monastères d'Apa Jérémie⁽²⁾ à Sakkara et de St. Siméon⁽³⁾ à Assouan possèdent des installations de cuisine très développées. Elles étaient

⁽¹⁾ J.E. Quibell, *Excavations at Saqqara* (Le Caire 1907-1913), t. IV, pl. III et XXVIII.

⁽²⁾ J.E. Quibell, *Op. cit.*, pl. III et VIII.

⁽³⁾ U. Monneret de Villard, *Description*

générale du Monastère de St. Siméon à Assouan, Milan 1928, p. 27 et suiv.; S. Clarke,

Op. cit., p. 104 et suiv.

destinées à ravitailler une grande affluence de moines, comme d'ailleurs, vraisemblablement à Faou.

La pauvreté en os d'animaux à Faou, démontre le rôle restreint de la viande pour cet échelon social et s'explique par la vie monastique des habitants, voués aux austérités. Rappelons que l'ascèse habituelle pratiquée par les moines pacômien⁽¹⁾, prescrivait un repas par jour dans un réfectoire où l'on consommait uniquement des herbes cuites, des fruits, du pain et de l'eau, la viande en de rares occasions.

CONCLUSION

Voici sommairement présentés quelques-uns des résultats de cette première campagne de fouilles dans le site de Faou, le centre principal du cénobitisme pacômien. Malgré le temps extrêmement court de ces travaux, d'une durée de 25 jours, les conclusions obtenues dépassent de beaucoup nos prévisions. Et cela quoiqu'une partie très réduite du programme fixé par nous, ait été accomplie.

Ainsi nous nous proposons de poursuivre les travaux en terminant le relevé sur plan des ruines de la grande basilique et d'entamer ensuite la fouille minutieuse des déblais importants qui recouvrent en grande partie ces vestiges. Nous espérons de cette manière, obtenir parmi d'autres conclusions, la date aussi précise que possible de la destruction et de l'abandon de ce fameux édifice.

Le déblaiement fournira le plan complet de cette église et les vestiges architecturaux au total. Il sera possible d'envisager la restauration des éléments d'architecture de cette basilique dont les ruines faisaient encore au XIII^e siècle l'admiration d'Abou Salih.

Nous projetons aussi d'entreprendre la continuation des recherches dans la partie du terrain située à l'ouest de cette basilique qui contient les vestiges superposés du célèbre monastère, probablement réédifié à de nombreuses périodes.

Les couches domestiques intercalées, on l'a vu, ont fourni une documentation des plus importantes.

Cette première reconnaissance affirme déjà le puissant intérêt qu'il y aurait à poursuivre des recherches si prometteuses.

⁽¹⁾ E. Amélineau, *Fragments des Vies* (l'Égypte chrétienne), dans *MMAF au Caire IV, de Pakhôme et de Théodore*, (Histoire de Paris 1888, p. 531 et suiv.

LE VILLAGE DE FAOU-EL-KIBLI (HAUTE-EGYPTE)

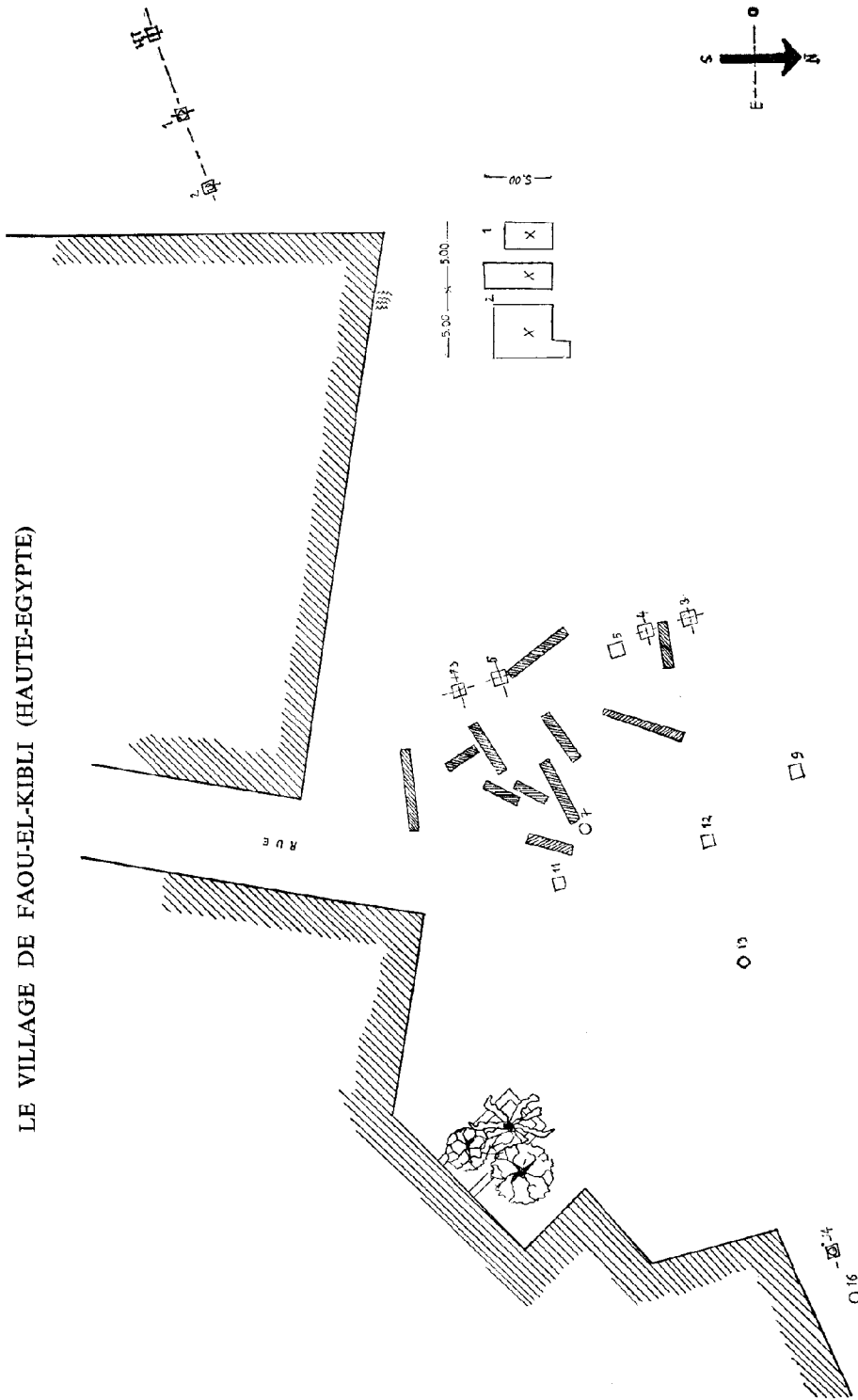


Fig. 1. — Emplacement des ruines de la basilique et de celui des sondages effectués à l'ouest.

- Les points numérotés sur ce plan figurent une partie seulement des éléments architectoniques qui sont encore dans leur emplacement original.
- Les Nos 3, 4, 5, 173 et 1, 2 et 177 sont des socles ou plinthes des colonnes faisant partie d'un entrecolonnement de la grande basilique.
- Les Nos 14, 15, 1 et 2 comportent une base dorique sur un socle ou piédestal.
- Les rectangles allongés hachurés représentent l'emplacement approximatif de quelques-uns des 80 fûts de granit renversés, inventoriés sur le terrain appartenant à la basilique.
- Les points marqués « X », situent un des endroits où ont été effectués les sondages qui ont révélés les restes, sans doute, du monastère.
- Les points marqués « {{{{{ }}} » indiquent le lieu où se trouvent les blocs architecturaux calcaires, déplacés, de la seconde église.
- Ce plan partiel a été relevé d'après le tracé de l'architecte G. Tomba.

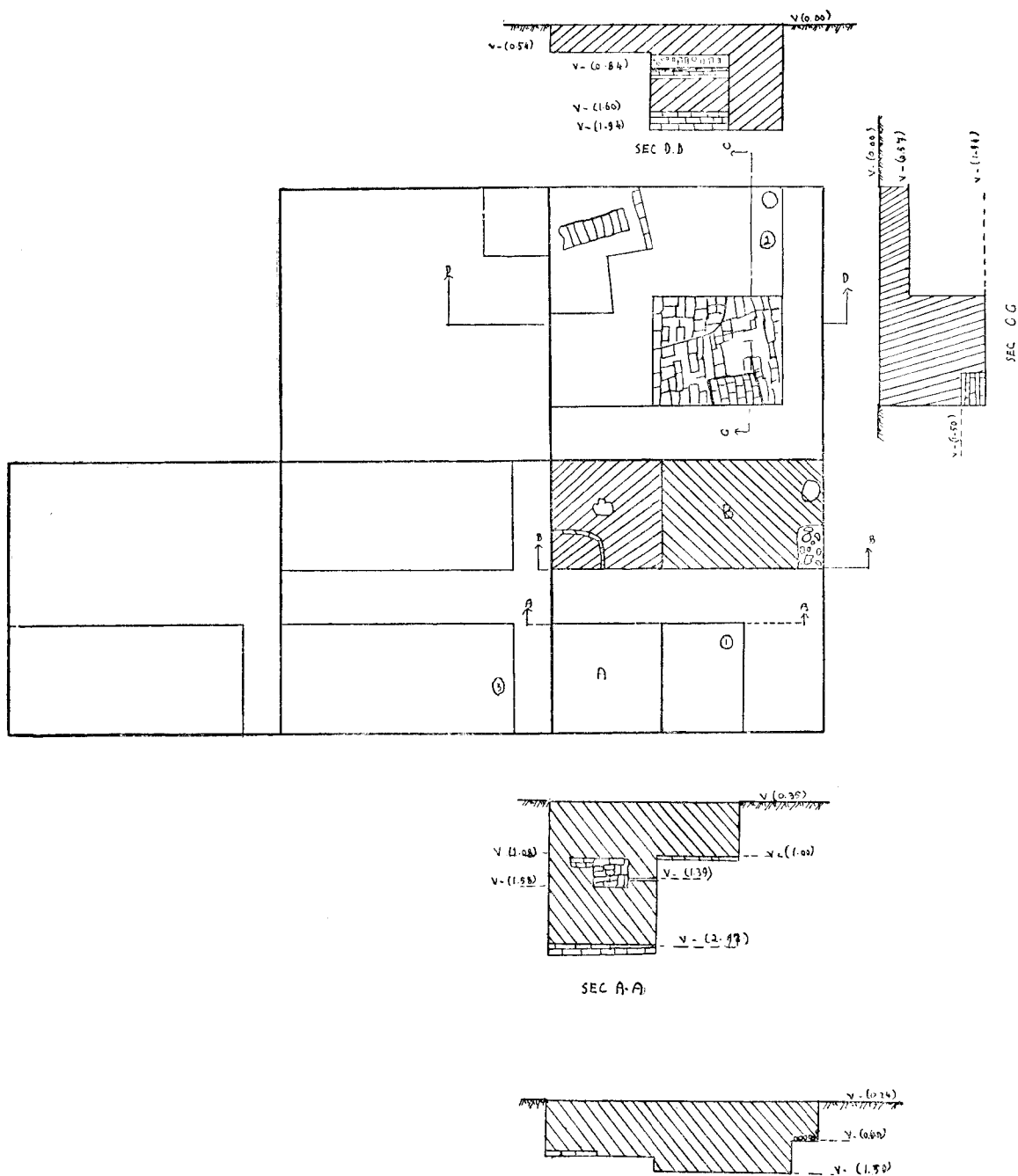


Fig. 2. — Restes de murs et de dallages dégagés par les sondages à l'ouest de la basilique.
(Relevé de M. Sayed el-Rashad).

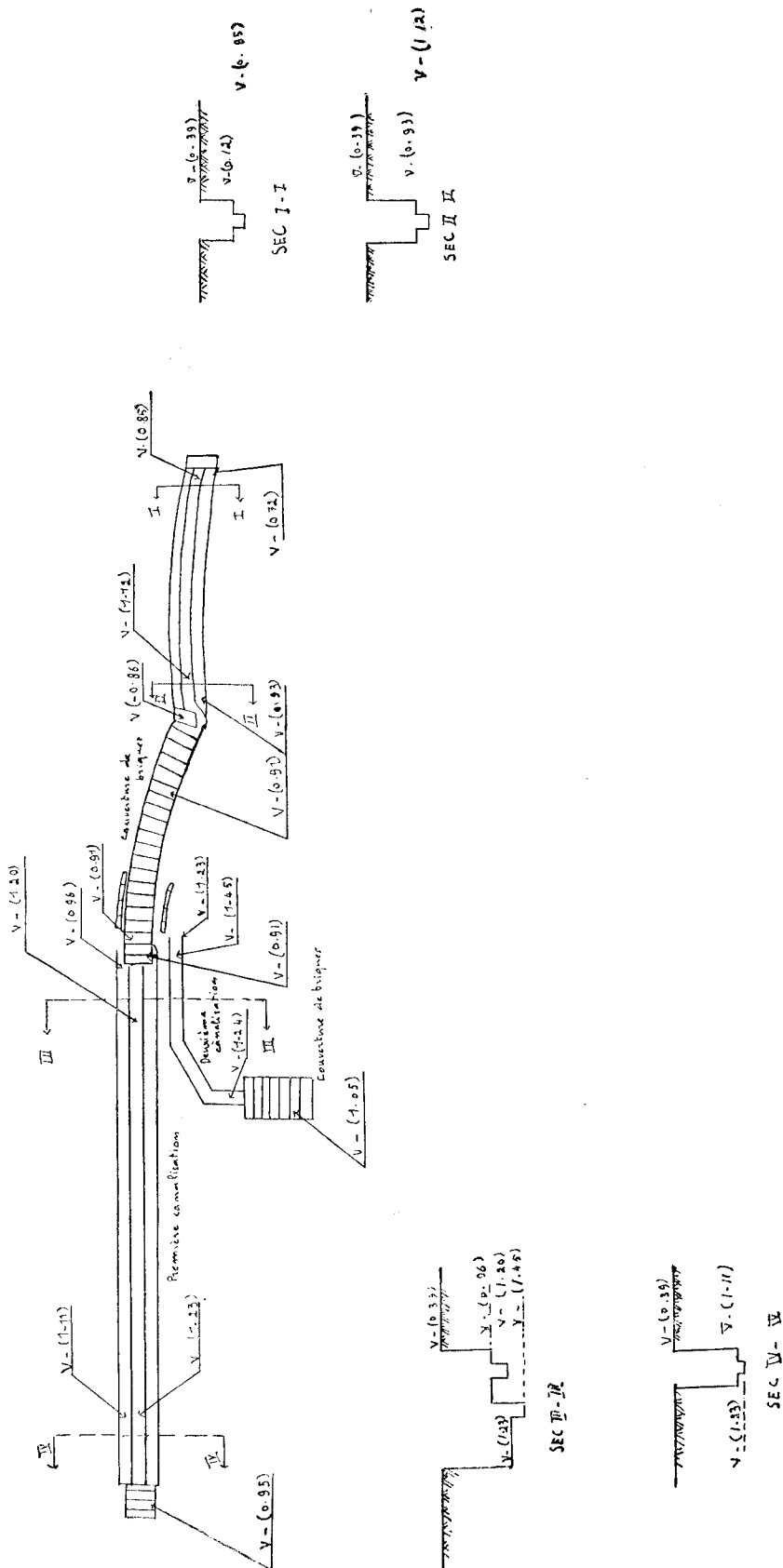
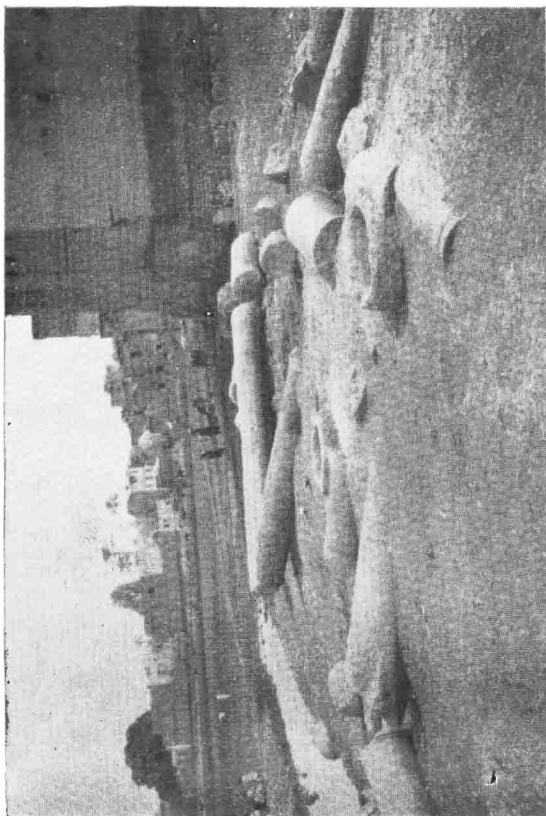
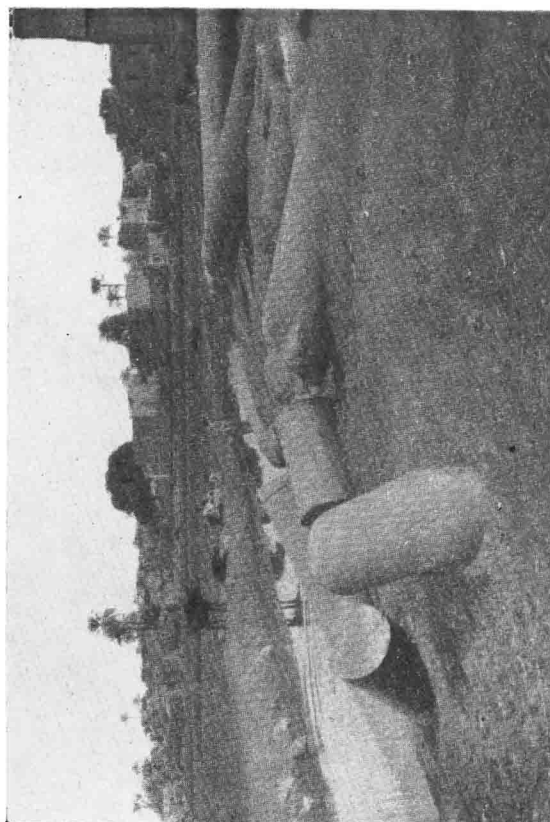


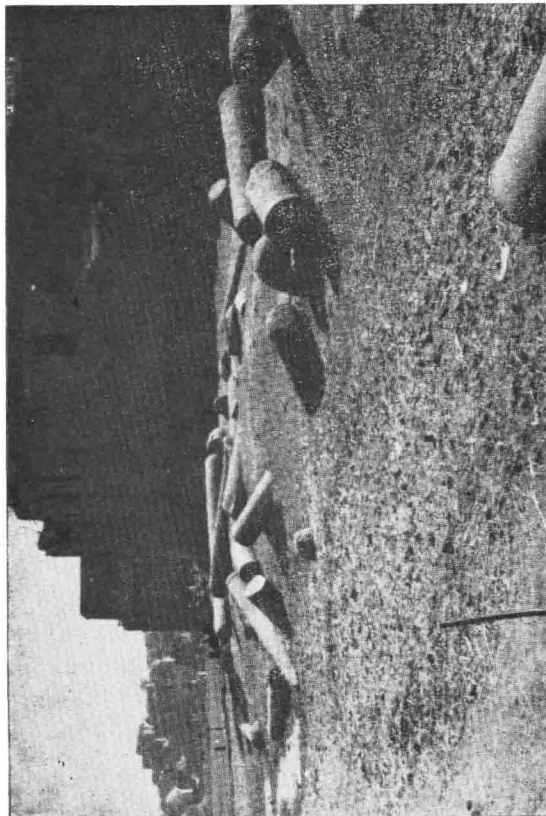
Fig. 3. — Relevé approximatif du système hydraulique mis au jour par les sondages à l'ouest de la basilique.
(Dessin de M. Sayed el-Rashad).



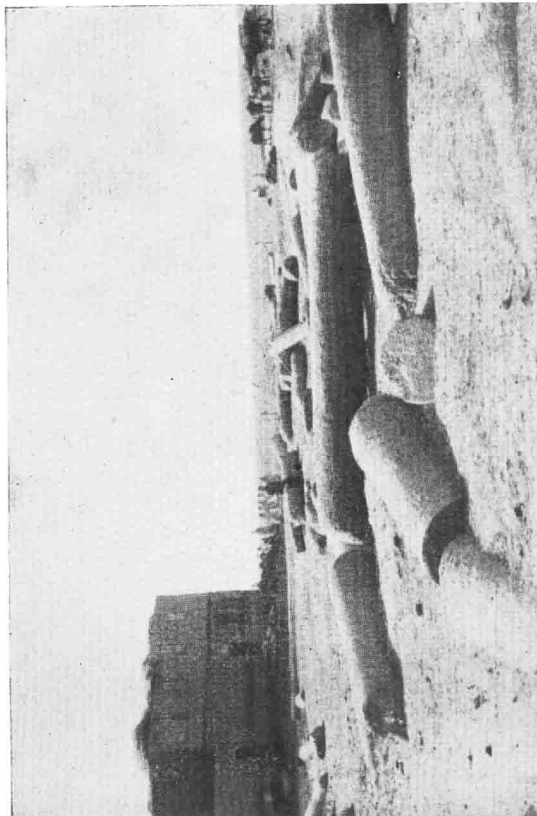
B



D

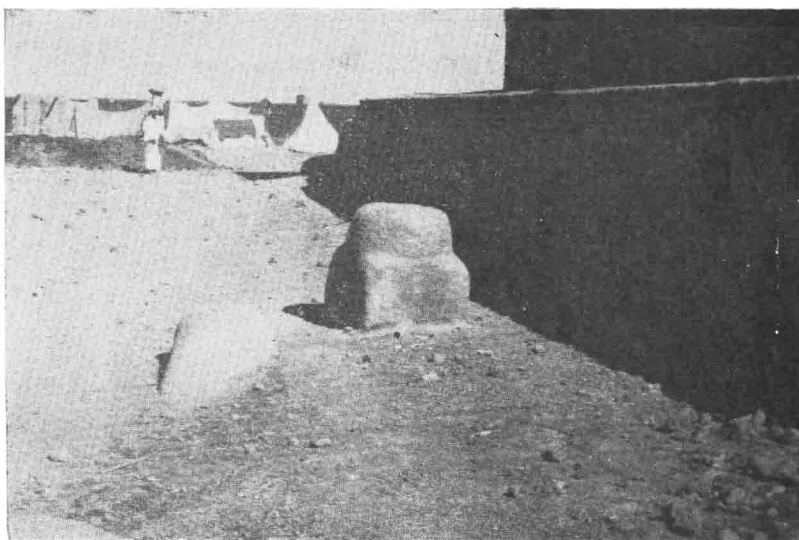


A



C

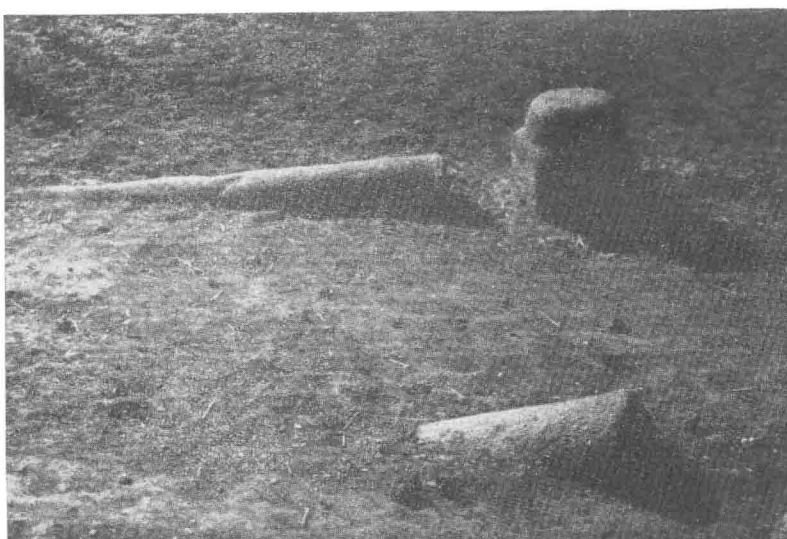
A-D. — Restes de la grande basilique dans l'état actuel. Colonnes de granit monolithes renversées.



A



B



C

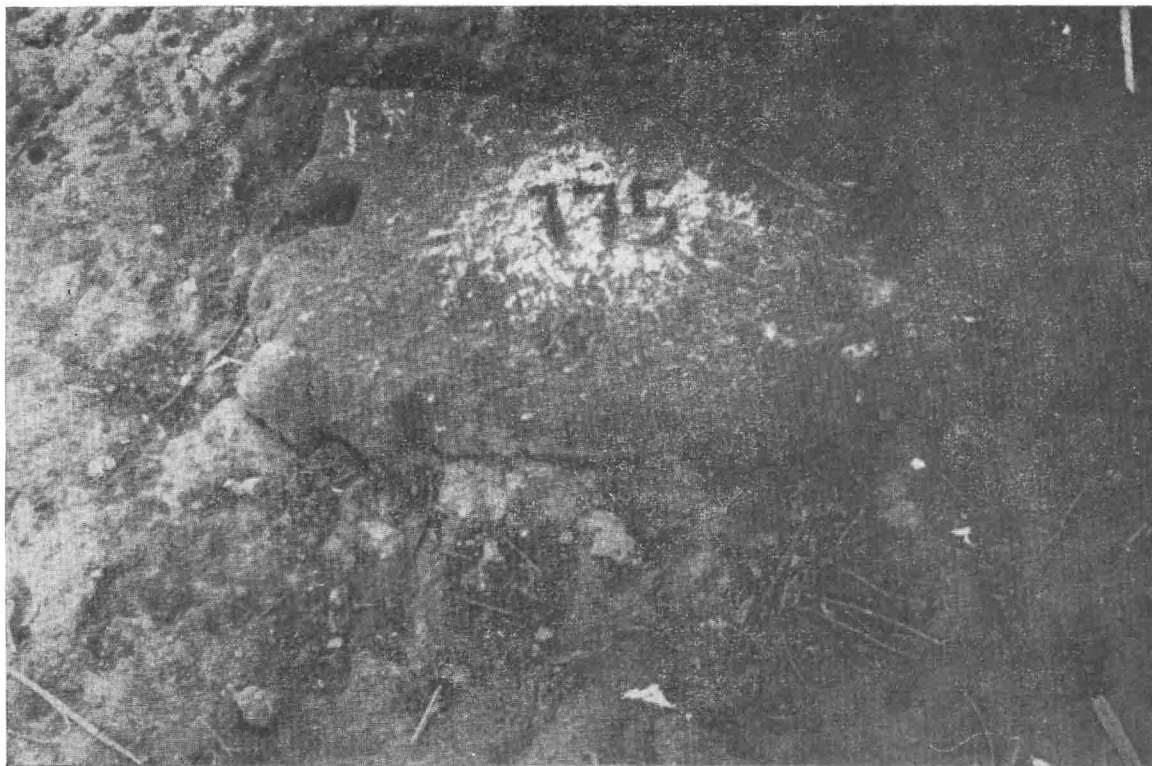
A-C. — Piédestaux de granit encore en place et leurs fûts renversés au nord-ouest du village de Faou. L'un des socles remployé à l'époque chrétienne porte à sa base l'inscription pharaonique mentionnant la ville de Het-Sechem.



A. — Piédestal à moulure.

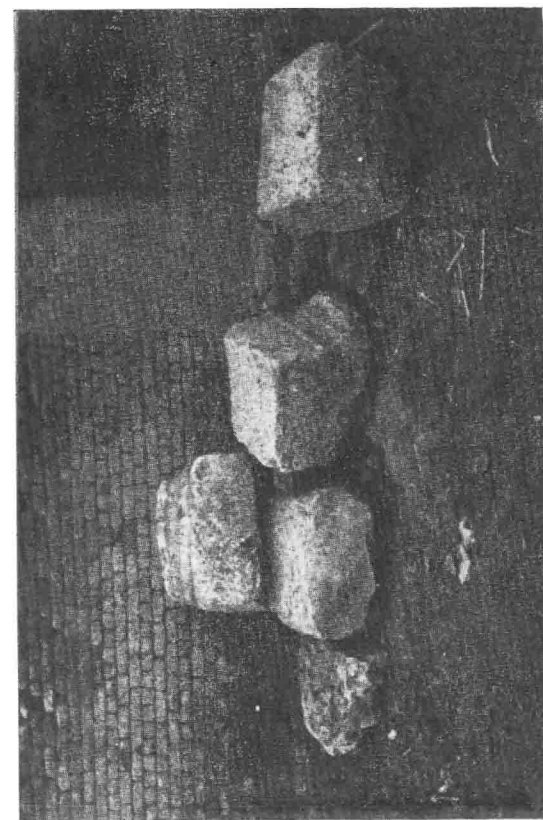


B. — Piédestal en forme d'un cube prolongé d'un fût tronqué.



C. — Bloc calcaire à mortaise.

ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX DE LA DEUXIÈME ÉGLISE BÂTIE EN PIERRE CALCAIRE.



A. — Blocs calcaires groupés devant une des maisons du village : pilastre, piédestal, plinthe etc.



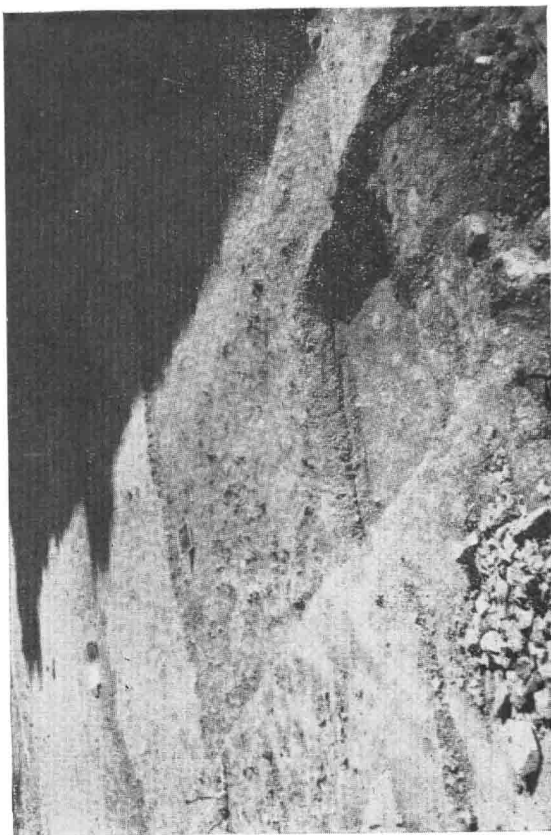
B. — Pilastre.



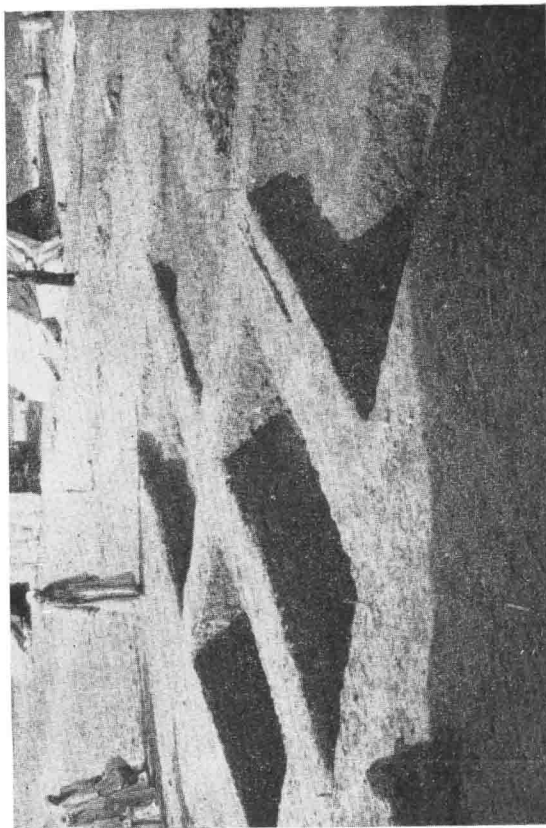
C. — Pilastre.



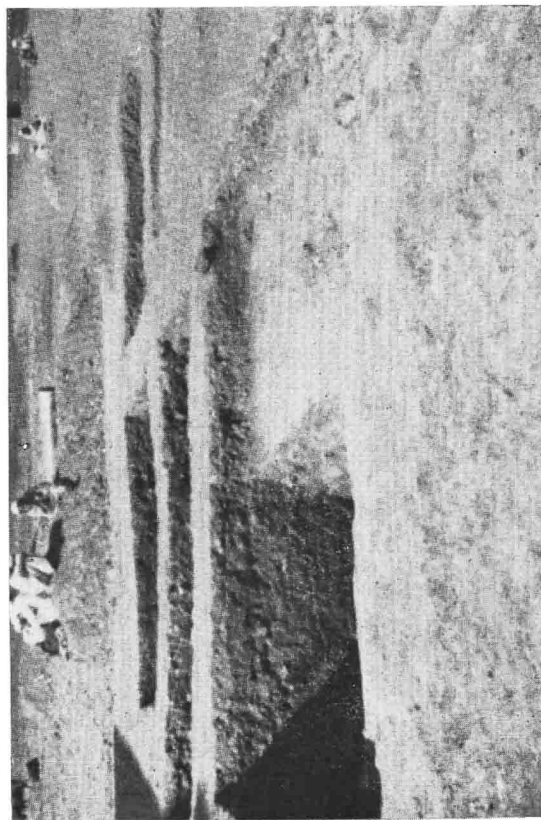
D. — Piédestal à moulures

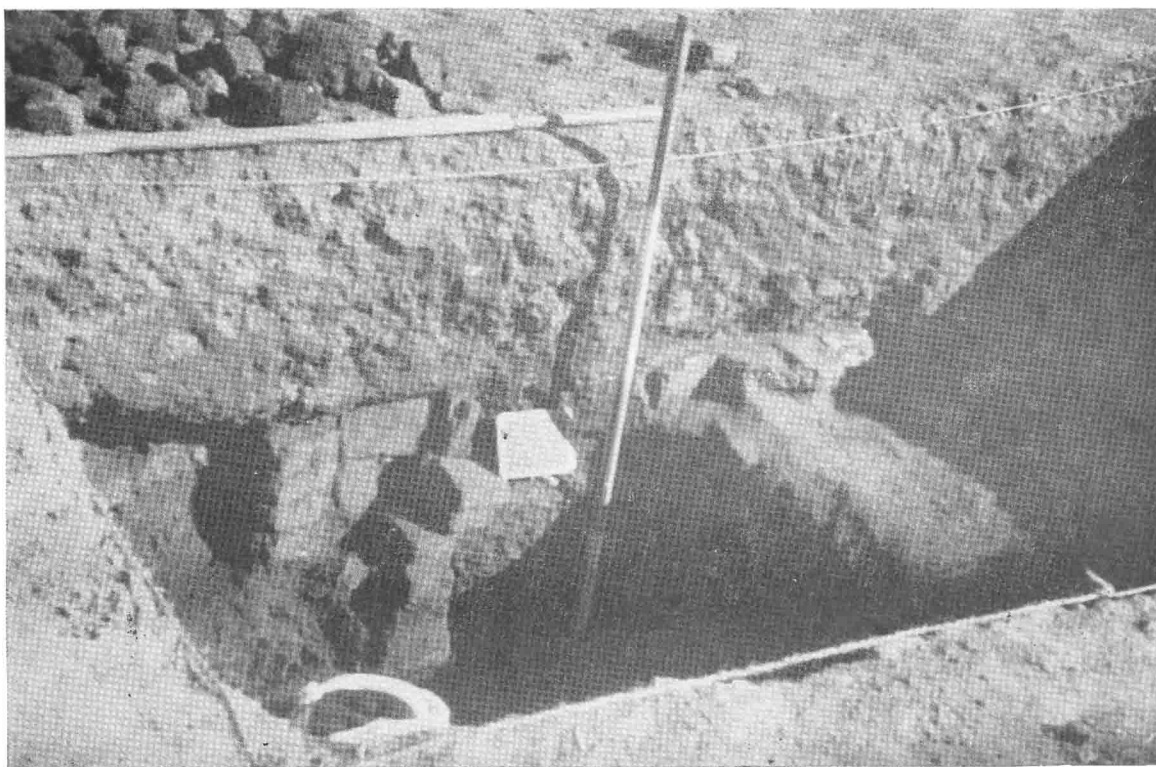


A-B. — Diverses couches stratifiées des débris.

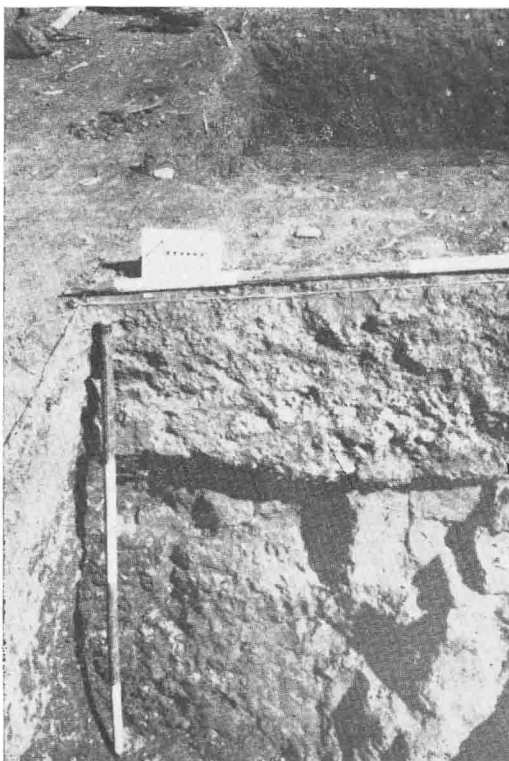


C-D. — Les fouilles en carrés.



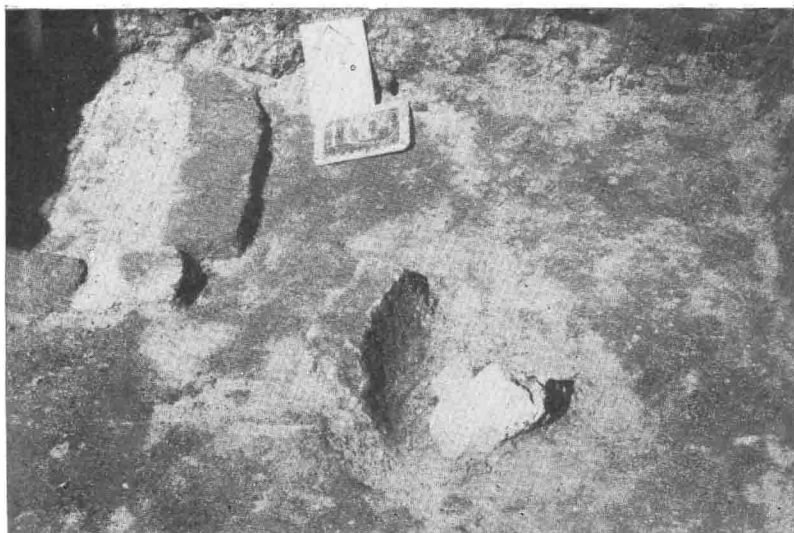


A

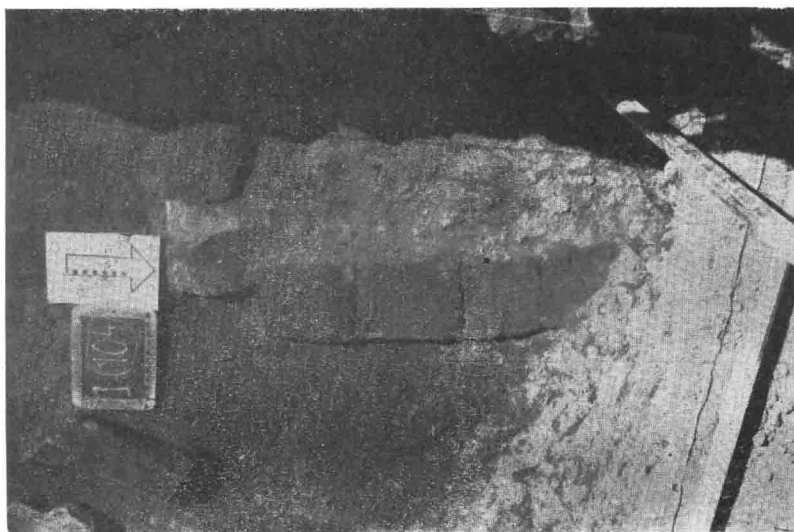


B

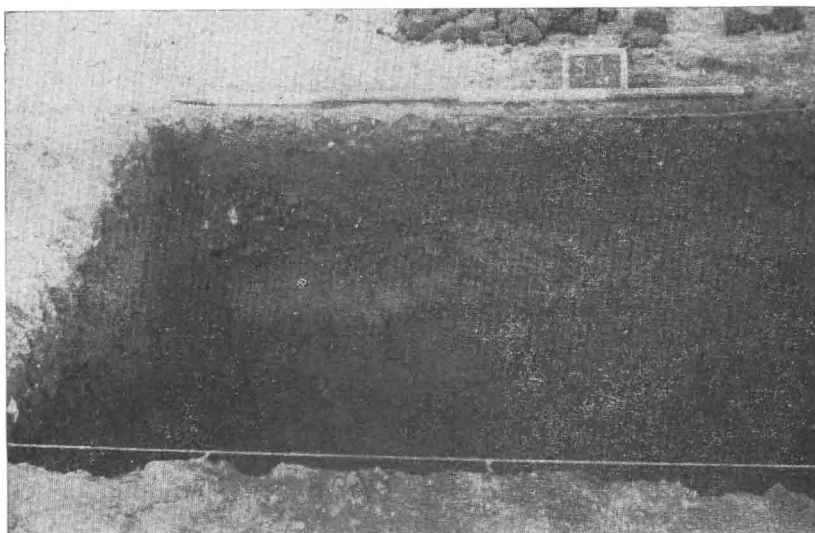
A et B. — Restes de dallages et murs en briques cuites, surmontant et recouvrant des couches de débris.



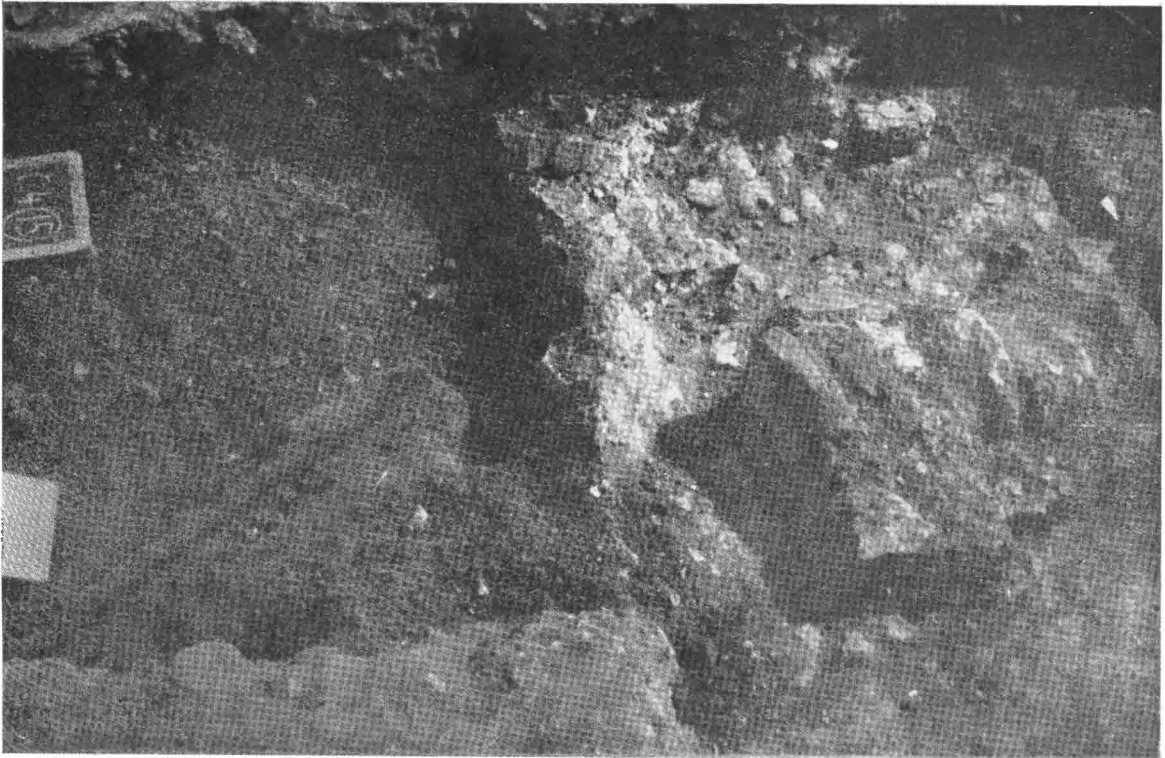
A. — Trace d'habitat, murette de briques et mortier en calcaire en place.



B. — Murette de briques et mortier en calcaire en place.



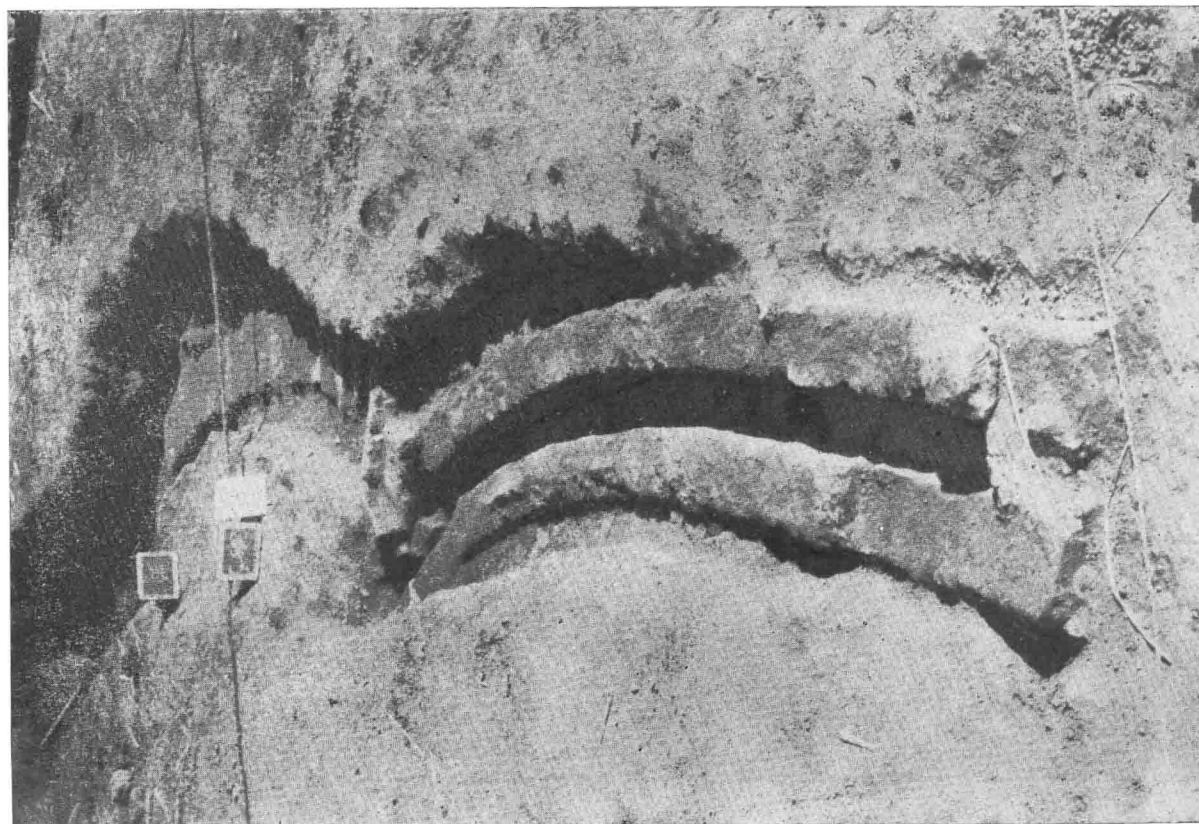
C. — Dallage de briques d'un niveau d'occupation.



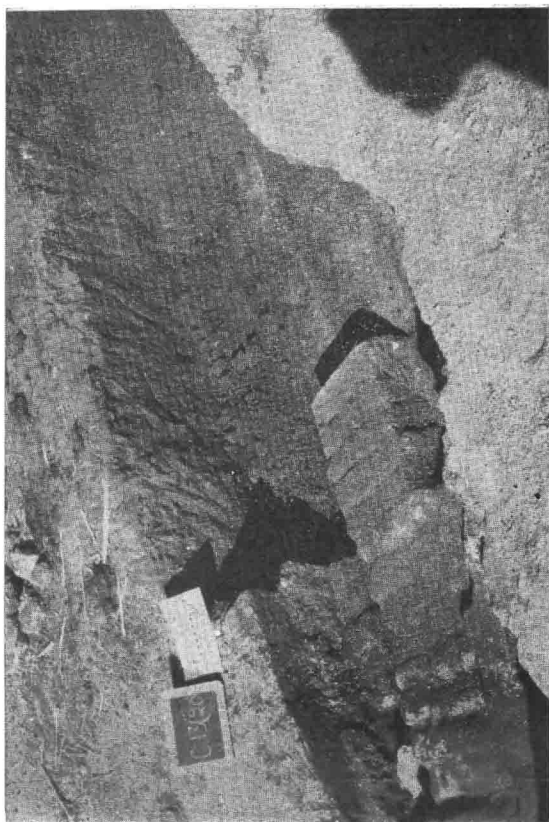
A. — Reste de bassin, dont l'eau était drainée par la canalisation.



B. — Adduction d'eau partant du carré 2, formée d'un caniveau de terre cuite.



A. — Point de départ du premier embranchement formé de briques cuites recouvertes d'un ciment imperméabilisant. Le second tronçon est recouvert de briques posées verticalement.



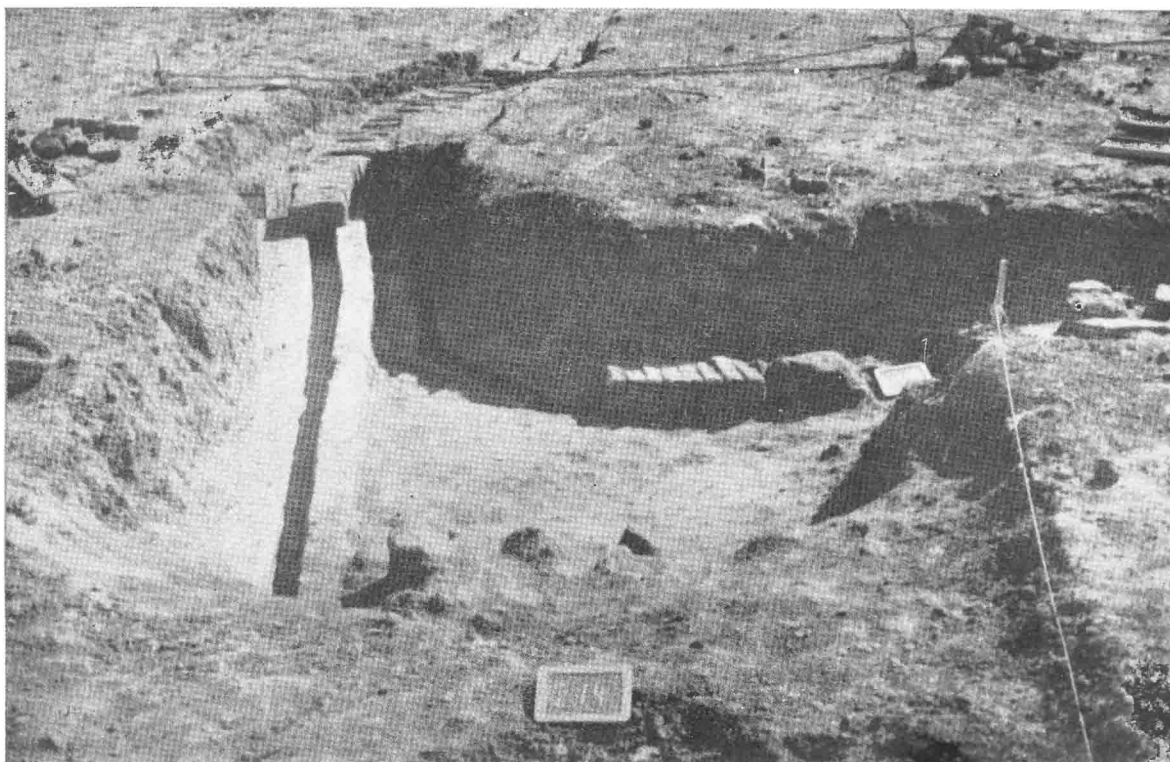
B. — Restes d'une voûte de briques cuites, vers l'extrémité de ce tronçon.



C. — Couvertures de briques protégeant la canalisation.



A



B

A et B. — Deuxième embranchement de cette canalisation en terre cuite.



A. — Adduction d'eau, sortant du mur sud-ouest du couvent de Der el Abiad, semblable à celle mise au jour à Faou.



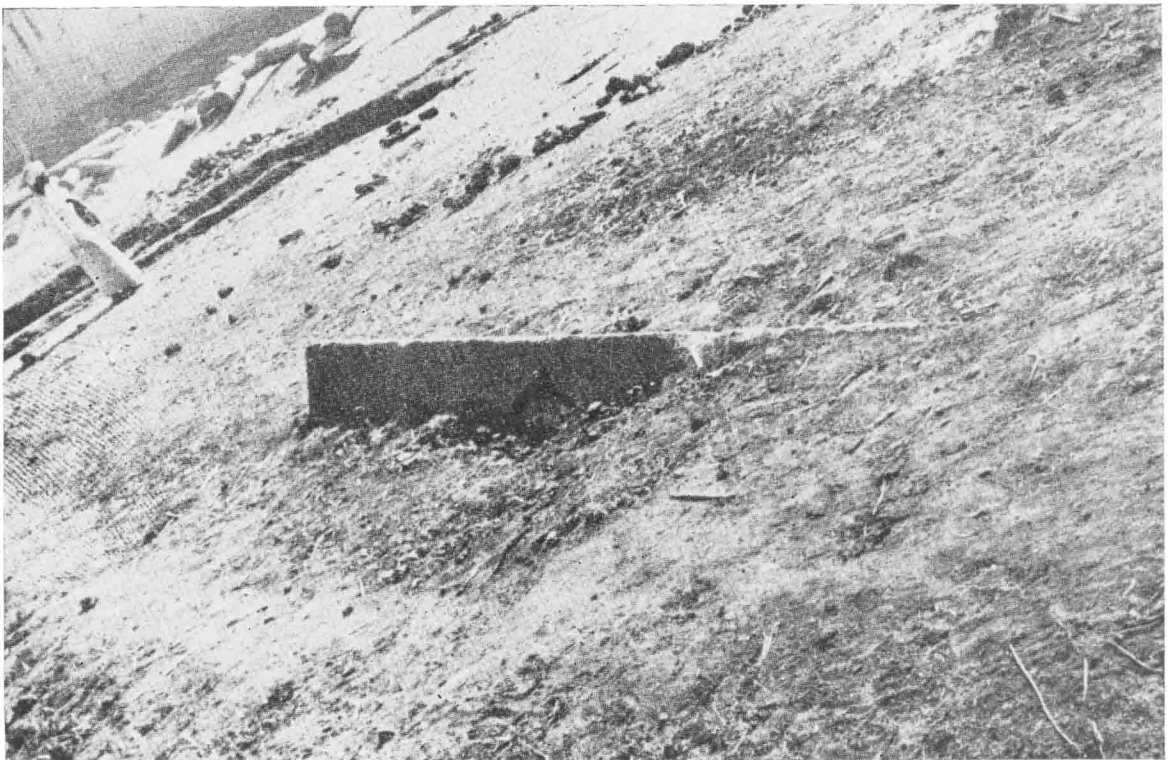
B. — Couverture de briques cuites posées verticalement de cette même adduction.



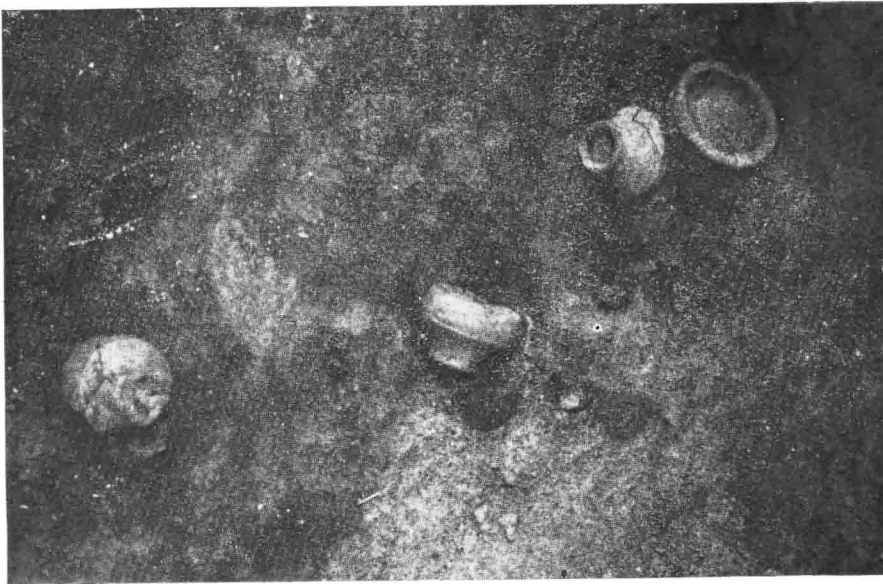
C. — Couverture de briques cuites posées verticalement de cette même adduction.



A. — Couverture de briques cuites posées verticalement de cette même adduction (Der el Abiad).



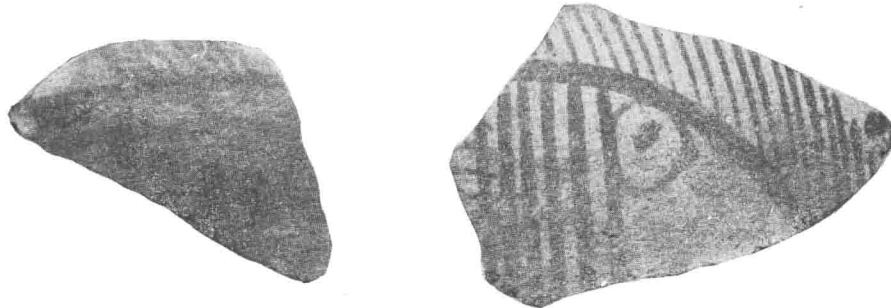
B. — Pressoir, sans doute pour l'huile, aménagé, dans la partie centrale d'un monolithe de granit pharaonique, émergeant du sol (Faou).



A. — Coupes de terre cuite à pieds, dans les déblais.



B. — Coupes à pieds, en terre cuite.

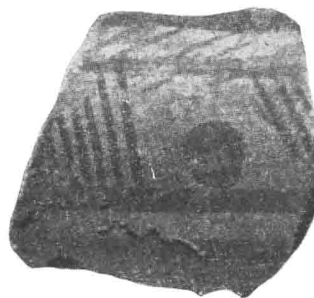


A

B



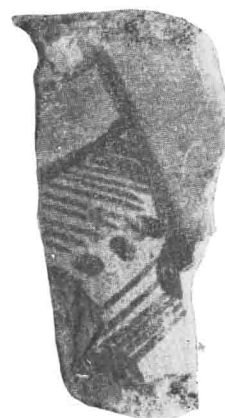
C



D



E



F

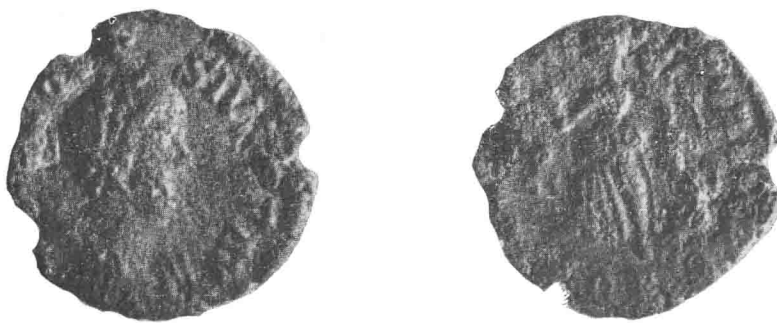
A-F. — Tessons de poterie décorée (E, à bords godronnés).



A. — Constance II.



B. — Valens ou Valentinien.



C. — Théodose.

MONNAIES BYZANTINES (grossies).